



<< NEETs >>

Quelle dynamique liégeoise ?

Le 24 janvier 2017

CESW – LIEGE



BASSIN EFE
INITIATIVE BASSIN • ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI
LIEGE



Préface

C'est au fil des collaborations fructueuses de terrain que la demande est parvenue au Service des relations avec les opérateurs du Forem, d'entamer une réflexion au sujet des freins à la participation des jeunes aux actions de formation. Nous avons choisi plus particulièrement de nous centrer sur les formations leur étant dédiées dans les projets FSE liés à la « Garantie Jeunesse ». La matinée de rencontre du 24 janvier 2017 s'inscrit dans une réflexion plus globale concernant les jeunes et plus particulièrement les « NEETs », leur insertion et les risques de marginalisation.

Outre la mise en contexte, le compte-rendu dont fait l'objet cette publication permettra au lecteur de retrouver les échanges concernant les difficultés d'accroche ou de recrutement des jeunes, puis de leur maintien en parcours. De nombreuses bonnes pratiques ont été mises en avant par les participants au cours des travaux. Ce travail de synthèse pourra ainsi faciliter leur mutualisation. Les difficultés énoncées, tant dans la mise en œuvre des actions que dans le suivi du public, ont fait émerger des besoins spécifiques, des recommandations et déjà quelques pistes de solutions.

Le maillage qui se développe progressivement autour de ces jeunes et qui a pu transparaître au cours de cette matinée se doit d'être souligné. La mise en réseau des acteurs et de leurs projets apparaît comme étant déjà une réponse à l'une des difficultés relevées : l'isolement des actions dédiées aux jeunes comme un facteur freinant notamment l'intégration en formation. Le cadastre des projets financés par le FSE dans le cadre de la « Garantie Jeunesse », relevé dans ce travail, permet de mettre encore plus amplement les projets en lumière.

La dynamique présente s'accroîtra encore lors de la deuxième phase des travaux qui sera proposée ultérieurement. Ce maillage créé facilite le travail des opérateurs se consacrant aux jeunes. Cette intensification du réseau peut, d'ailleurs, donner une image positive à ces derniers. L'intérêt que nous leur portons et le souhait même de penser l'intégration de nos jeunes sont déjà des éléments importants de cette « réaffiliation ». Dans cette deuxième phase, nous rencontrerons d'autres partenaires concernés tels que l'aide à la jeunesse, les maisons des jeunes, les aides en milieu ouvert (AMO), le secteur de la santé, de la justice ou encore de l'enseignement, etc. L'optique sera de créer des ponts entre les intervenants qui s'adressent aux jeunes en amont de leur parcours et le secteur de l'insertion (socio-)professionnelle. Il apparaît nécessaire de s'intéresser à cette problématique dès sa genèse tout en conservant chacun nos missions, mais en activant cette concertation. La confiance en soi et l'estime de soi sont d'ailleurs bien souvent les premiers éléments que les opérateurs disent travailler avec ces jeunes avant même d'évoquer la création d'un projet professionnel.

Afin d'atteindre les objectifs souhaités, il nous apparaît tout aussi important de consulter, directement dans une troisième phase, les jeunes concernés par cette problématique ainsi que leurs encadrants. Lors des échanges, les entreprises ont été citées comme partenaires à intégrer à la réflexion. Leur sensibilisation quant à la problématique des jeunes, l'ouverture de leurs portes pour la réalisation d'actions de confrontation au monde du travail (stages, mentorat, tutorat, etc.) pourraient permettre de réduire l'écart présent actuellement entre les représentations et les attitudes des uns vis-à-vis des autres. Nous pouvons déjà souligner quelques expériences qui montrent que, pour ces jeunes, une progression dans le parcours ouvre souvent la voie à d'autres succès.

A nouveau, nous profitons de ces lignes pour remercier les participants à cette matinée pour leur présence et la richesse de leurs apports, les intervenants pour leurs éclairages et les organisateurs pour le travail fourni ayant permis la réussite de cette rencontre. Nous nous réjouissons de l'émergence de collaborations autour de cette problématique et souhaitons que le processus enclenché se poursuive avec succès.

Dominique CARPENTIER

Directrice du Service Relations avec les opérateurs

Jessica DE CHESTRET

Chargée de relations partenariales du Service Relations avec les opérateurs

Sommaire

Allocution d'ouverture	6
Contexte	9
L'Europe, la Belgique	9
L'Instance Bassin EFE de Liège.....	9
Echos du terrain	11
Succès, réussites, découvertes.....	11
Problèmes, difficultés, contraintes	12
Demandes, besoins, sollicitations	14
Recommandations.....	15
Parole d'expert.....	16
Public « Neets », enjeux et conditions d'une ré-affiliation	16
Cadastre des projets de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes sur le territoire de l'IBEFE de Liège	20
Lexique	34
Annexes	35

Allocution d'ouverture

Bonjour à toutes et tous,

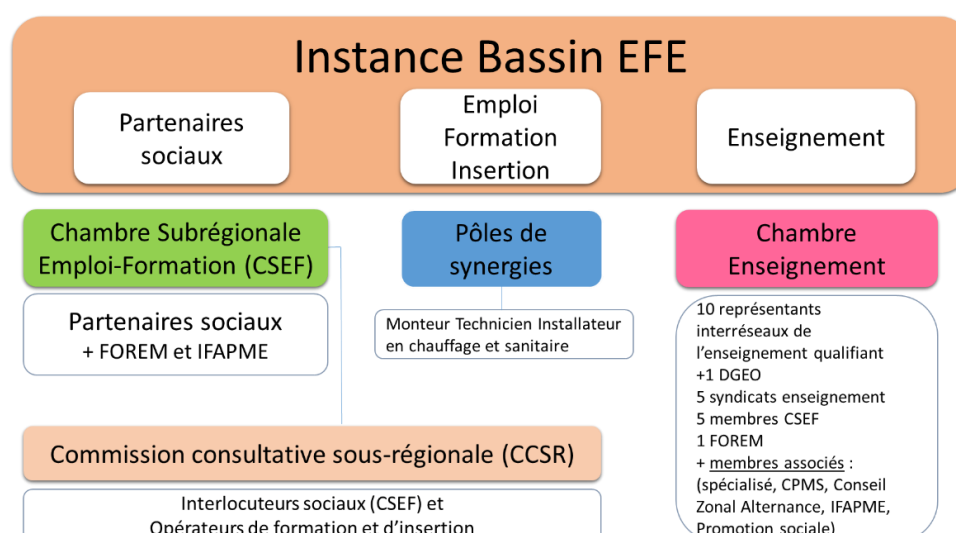
En tant que Président de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation (CSEF) de Liège, j'ai l'honneur de vous accueillir à cette matinée de réflexions qui porte sur un public que vous connaissez et dont vous vous occupez activement : les « NEETs »¹.

Merci, avant tout, à vous qui avez répondu à notre invitation. Nous espérons que vous repartirez d'ici avec quelques idées, quelques envies de tenter une nouvelle démarche, de modifier l'une ou l'autre pratique, ainsi qu'avec quelques contacts vous permettant de poursuivre les échanges.

Merci à Aïcha El Bahi Idrissi, Coordinatrice de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) de Liège, qui a orchestré cette rencontre en collaboration avec Dominique Carpentier, Directrice du Service des relations avec les opérateurs et Jessica De Chestret, Chargée de relations partenariales au sein de ce même service.

Merci à l'Instance Bassin EFE de Liège qui soutient cette action et, particulièrement, à son Président Michel Vrancken.

Merci, enfin, à Monsieur Daniel Faulx, Professeur du Département Education et Formation à l'Université de Liège (ULg), qui a accepté d'animer l'atelier organisé ce matin. Nous avons déjà pu apprécier ses qualités et sa connaissance en matière de risques psychosociaux lors du colloque du 28 avril 2015 portant sur le bien-être en formation et au travail, organisé par le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Liège. Monsieur Faulx est spécialiste dans le domaine de la formation des adultes et parmi ses sujets d'intervention et de recherche glanés sur le net, j'ai relevé celui qui concerne les « mutations sociales, économiques et idéologiques en lien avec la formation des adultes », qui me semble en lien avec nos préoccupations du jour.



¹ « NEETs » : jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni dans l'enseignement, ni en formation, ni à l'emploi (Définition du Fonds Social Européen).

Pour rappel, la CSEF est une chambre de l'Instance Bassin EFE, qui réunit des représentants des partenaires sociaux, du Forem et de l'Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME).

Pour 2017, le plan d'actions de la CSEF abordera différents thèmes, dont les publics « NEETs ». Notre journée constitue la première phase de cette problématique. La CSEF a déjà marqué son intention de prolonger cette action par deux phases supplémentaires qui seront à concrétiser sur base de l'évaluation de la rencontre d'aujourd'hui.

Outre la priorité mise sur le thème du jour, la Chambre a prévu de s'intéresser à l'évolution du marché du travail suite au développement de nouvelles formes d'économies telle que l'économie numérique, collaborative, circulaire et sociale. Nous mènerons également une réflexion concernant l'adaptation et la diversification de l'offre de formation. Nous aurons donc l'occasion de vous réinviter pour ces différents thèmes.

CHAMBRE SUBREGIONALE EMPLOI-FORMATION DE LIEGE (CSEF)

Plan d'actions 2017

1. Échange de bonnes pratiques en matière de prise en charge du public **NEETs** avec les porteurs de projets européens; Première étape du projet le 24 Janvier 2017 (opérationnalisation phase 1 réalisée, à évaluer => réalisation phase 2 et 3)
2. Évolution du marché de travail et impact sur les profils métiers;
Economie numérique;
Economie collaborative;
Economie circulaire;
Economie sociale.
3. Impact des projets structurants sur les besoins en compétences (en partenariat avec le GRE)
4. Soutien aux opérateurs dans l'adaptation et la diversification de leur offre de formation.



La toute récente enquête « Noir Jaune Blues », réalisée sous la direction de B. Scheuer (2017)², a mis en évidence l'effondrement de la confiance de la population dans les valeurs fondatrices de notre société et dans les institutions (l'Etat, le politique, la justice, la presse, l'école, etc.).

La perte de confiance est aggravée par la perte de sens ressentie par les publics jeunes. Un nombre trop important d'élèves marquent un désintérêt abyssal pour le système scolaire dans un premier temps, pour les voies tracées par la société ensuite (formation, stage, emploi) et finalement pour le « système » en général. A l'âge de tous les dangers, ces jeunes en perte de repères sortent des radars conventionnels. Cela a de quoi inquiéter, car ils sont comme flottants dans une sorte de « no man's land » et risquent de recourir à des voies qui sortent des règles, des normes de vie en commun.

L'échec scolaire, la perte des allocations d'insertion, la dégressivité du chômage, le contrôle de la disponibilité active et l'exclusion qui peut en découler, poussent les jeunes à une dépendance plus

² <http://www.cecinestpasune crise.org/content/uploads/2017/01/Noir-Jaune-Blues-Rapport-denquete-complet-Dec-2016-.pdf>

longue vis-à-vis de leur famille dans le meilleur des cas, mais dans le pire des cas les entraînent vers la pauvreté et une recherche effrénée de moyens de survie.

Ces jeunes-là ne protestent même plus : ils ignorent tout simplement le système qui les exclut, parce qu'ils sont convaincus que la solution ne viendra pas de là. Ils n'ouvrent même plus le courrier de l'ONEM qui les convoque, qui leur annonce une sanction tout en leur proposant d'introduire un recours, ou même le courrier qui leur annonce leur exclusion.

Ces jeunes ont néanmoins des choses à nous apprendre, sur nous et sur la société que nous avons contribué à construire et que nous nous efforçons de faire évoluer. Je me permets ici de citer un extrait de la synthèse de l'enquête menée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) : *« C'est le modèle de l'Etat social actif qui doit être ici mis en cause, parce qu'il n'a pas tenu ses promesses de protection sociale plus étendue, plus dynamique et plus individualisée ; au contraire, sa mise en œuvre a consacré une série impressionnante de régressions ».*

Une société qui exclut un jeune sur quatre court à sa perte !

L'Europe a bien identifié que le décrochage et le chômage des jeunes constituaient un enjeu prioritaire, aussi bien sur le plan social par l'exclusion qui en découle, que sur le plan économique, une perte de compétences et de créativité. L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) est un programme européen qui vise à proposer aux jeunes « NEETs », en particulier aux plus éloignés du marché du travail, des solutions d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage.

Le Fonds social européen soutient donc des projets dans lesquels vous vous êtes investis et dont vous êtes porteurs.

Le défi est donc de taille et les réponses au questionnaire qui vous a été envoyé, sans en dévoiler plus pour l'instant, montrent l'importance des collaborations, des échanges de bonnes pratiques et du soutien entre les différents intervenants au sein de l'organisme porteur du projet, mais aussi le développement du maillage, du partenariat et des synergies sur le territoire (secteur de la Jeunesse, enseignants, chefs d'ateliers, ISP, centres de compétences, etc. et d'autres projets).

Ce matin, nous allons travailler en deux temps bien distincts :

- Un premier temps pour vous permettre de vous exprimer et d'échanger de manière libre, afin de partager vos succès, vos difficultés, vos attentes ;
- Un second temps pour entendre des experts, qui peuvent nous apporter un éclairage différent et un apport théorique pour nous aider à prendre un peu de recul.

Je confie la suite immédiatement à Monsieur Daniel Faulx, que je vous ai déjà présenté.

André BRULL

Président de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation de Liège

Contexte

L'Europe, la Belgique

La stratégie de l'Union européenne (UE) vise la mise en place de conditions de croissance intelligente, durable et inclusive (cf. Europe 2020). Dans ce cadre, le Fonds Social Européen (FSE) joue un rôle important pour aider l'Europe à atteindre ses objectifs et réduire les conséquences de la crise économique, notamment la hausse du taux de chômage et du taux de pauvreté.

Une attention particulière est portée sur l'intégration des jeunes dans le marché du travail (cf. 4^{ème} axe) : « les objectifs sont notamment de réduire les conséquences

négligatives du décrochage scolaire ainsi que la prise en compte de la problématique des NEET, c'est-à-dire des jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni à l'emploi, ni dans l'enseignement, ni en formation »³.

La « Garantie Jeunesse » est l'un des engagements pris par les pays de l'UE, dans le but de veiller à ce que les jeunes de moins de 25 ans puissent bénéficier d'un apprentissage, d'un stage, d'une offre d'emploi de qualité ou d'une formation continue. Et ce, dans les quatre mois qui suivent la fin de leurs études ou la perte de leur emploi.

« NEETs » en chiffres¹...

160.000	« NEETs » en Belgique
66.500	« NEETs » en Wallonie
	➤ 18,30 % Hainaut
	➤ 15,60 % Liège

Source : Etude du Forem « Les jeunes wallons et le marché de l'emploi » (2016).

Taux de
« NEETs »

12,20 %

L'Instance Bassin EFE de Liège

L'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) de Liège a inscrit la problématique du public dit « NEETs » dans ses priorités. En effet, la prise en considération des jeunes, qui ne se trouvent ni aux études, ni en formation, ni sur le marché du travail,

" NEETs » :
jeunes de 15 à 24
ans qui ne sont
ni dans
l'enseignement,
ni en formation,
ni à l'emploi.

représente un enjeu majeur en termes d'employabilité et d'égalité des chances.

Le projet de l'IBEFE de Liège comprend trois phases :

- La phase 1 concerne les opérateurs de terrain et les experts ;
- La phase 2 s'ouvre aux autres acteurs concernés d'une manière directe ou indirecte par la problématique (entre autres, le secteur de la Jeunesse) ;
- Et la phase 3 associe les bénéficiaires finaux, à savoir les « NEETs ».

³ <http://www.fse.be/index.php?id=246>

Cette publication concerne la **première phase** et reflète plus particulièrement la synthèse des travaux réalisés par les opérateurs et les experts réunis le 24 janvier 2017.

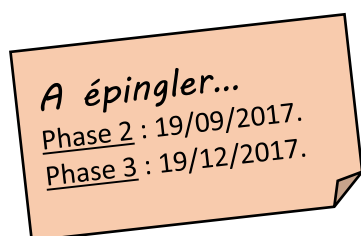
1 Dans un premier temps, des **questionnaires préparatoires** ont été créés et transmis aux différents organismes porteurs de projet. Ces questionnaires comprenaient deux parties : une fiche d'identification du projet (cf. Cadastre des projets) et un feed-back analytique du projet portant sur trois points principaux : les facteurs de succès, les problèmes rencontrés et les pistes de solution pour l'avenir. Les éléments d'analyse ont été recueillis dans un but de travail préparatoire pour une matinée d'échanges. Ils ont également été exploités, de manière anonyme, pour la rédaction de cette publication.

2 Dans un second temps, une **matinée d'échanges et de réflexion** a été organisée le 24 janvier 2017⁴, principalement à l'attention des opérateurs porteurs de projets FSE. L'objectif était de

réfléchir sur les modalités d'accroche et de maintien en formation du public cible du programme européen « Garantie Jeunesse ».

La première partie de la matinée s'est articulée autour d'un atelier de discussion pour les porteurs de projets FSE. Ce moment a été l'occasion d'aborder les difficultés rencontrées par les acteurs concernés ainsi que de découvrir de nouvelles initiatives et de partager des bonnes pratiques. Les échanges ont été animés par Monsieur Daniel Faux, Professeur du Département Education et Formation de l'Université de Liège (ULg).

Au cours de la seconde partie de la matinée, d'autres invités ont pris part au débat (observateurs, experts, etc.) dans le but d'éclairer les pratiques et de confronter les constats au cadre institutionnel et académique. La synthèse des échanges préalables a été présentée par Monsieur Daniel Faux, tandis que les enjeux sous-jacents à la problématique ont été exposés par Monsieur Bernard Van Asbrouck, Chercheur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et Expert au sein du Forem.



Aïcha EL BAH IDRISSI
Coordinatrice de l'Instance Bassin EFE de Liège

Pour aller plus loin...

Agence du Fonds Social Européen
http://www.fse.be/index.php?id=fse_accueil

Commission européenne : emploi, affaires sociales et inclusion
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079&langId=fr>

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
<http://www.oeaj.cfwb.be/index.php?id=11412>



⁴ Voir le programme détaillé en annexe, page 36.

Echos du terrain

Cette partie présente un état de la situation. Elle a été élaborée à partir des informations livrées dans les questionnaires préparatoires et lors des animations organisées au cours de la matinée d'échanges et de réflexion.

L'expression « le jeune » est utilisée à plusieurs reprises ci-dessous pour parler du public Neets, L'intention toutefois n'est pas de généraliser, mais plutôt d'illustrer certaines situations relevées par les professionnels.

Succès, réussites, découvertes

Pédagogie & Méthodologie

Il apparaît important d'éviter de recourir à un cadre trop « scolaire » qui pourrait paraître trop rigide et, au contraire, de favoriser des

Proposer un cadre, c'est sécurisant et rassurant.

formules plus adaptées et centrées sur le jeune afin de l'accrocher plus facilement.

En effet, l'utilisation de méthodes qui donnent une réelle place au jeune dans son processus d'apprentissage permet de mieux l'accrocher.

La pédagogie par projet part des acquis, des compétences ainsi que des envies de l'apprenant, tout en s'articulant autour d'un objectif commun : le projet. Les avantages de ce dernier (concret, pratique, dynamique et personnalisé) favorisent l'investissement du jeune, ce qui permet de développer sa responsabilisation, sa capacité d'autogestion. Par ailleurs, ce projet complète le dispositif global d'accrochage en formation mis en place au sein des structures.

Il a été remarqué que la mise en place d'actions directement en lien avec le projet ou non permet d'augmenter la cohésion du réseau et de ses composantes.

Les méthodologies différenciées, quant à elles, s'adaptent au niveau de connaissances de départ et respectent le rythme d'apprentissage de l'apprenant. Dans le contexte scolaire, l'élaboration du Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)⁵ représente un outil méthodologique plus adapté.

Notons que les nouvelles technologies et leurs aspects novateurs constituent également un facteur motivationnel de départ pour les jeunes.

Aspects organisationnels

L'analyse des différents projets mis en place met en avant la nécessité, d'une part, de rassembler différents moyens de mobilisation pour s'adresser aux jeunes en adaptant les moyens de communication susceptibles de les toucher (recrutement personnalisé) ainsi que, d'autre part, de varier le mode de fonctionnement de la formation (travail individuel / collectif, mixité, taille des groupes de formation, intensité de l'accompagnement, etc.). Par ailleurs, le stage en immersion accroche le jeune, lui permet d'obtenir éventuellement une modeste rémunération et lui offre, surtout, une réelle opportunité d'engagement.

⁵ « Le plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) est un outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers

à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du P.I.A. que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation. » (Décret organisant l'enseignement spécialisé de mars 2004 tel que modifié le 1er février 2012).

Aspects relationnels

Pour favoriser la mise en place et la pérennité d'une dynamique relationnelle entre les différentes parties prenantes, il est essentiel de se focaliser sur l'écoute et le non-jugement. En effet, le jeune qui se sent écouté développera une forme d'accrochage tout au long de son parcours de formation. Par ailleurs, mettre en œuvre un travail centré sur la confiance, un suivi personnalisé, un mode de fonctionnement basé sur le tutorat-mentorat ou le pair-à-pair sont aussi des éléments qui permettent tant l'implication du jeune que la création du lien relationnel.

Il faut
laisser des
moments
d'autonomie.

Le développement de synergies entre les différentes parties prenantes – le jeune, les parents, les enseignants et les chefs d'atelier, la direction, les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), etc. – nécessite un investissement important. Cela représente pourtant un facteur indispensable pour rendre le travail des organismes de formation plus adéquat et efficace.

Le groupe,
c'est une
difficulté,
mais c'est
aussi un
succès.

Parallèlement, la création d'une dynamique de groupe entre les jeunes facilite et accroît leur motivation. En effet, ils créent du lien social et trouvent leur place en suivant la formation.

Évolution positive pour les stagiaires (sociale et personnelle)

Le jeune est amené à développer différents contacts avec le monde extérieur, ce qui favorise une prise de confiance en soi ainsi qu'une (ré)intégration sociale. Il entre dans une réelle démarche d'insertion socio-professionnelle qui le mobilise et le responsabilise dans son travail (notamment pour atteindre les objectifs fixés au départ).

Plus largement, le jeune a envie d'aller plus loin et s'investit dans les différentes démarches (accès au logement, etc.).

Contacts avec les entreprises et ce qui en découle

La mise en stage du jeune en entreprise est un facteur de (re)connexion au monde du travail et débouche sur des pistes concrètes : remobilisation, reprise de formation ou engagement.

Problèmes, difficultés, contraintes

Cumul des difficultés du public

Le jeune fait face à une ou plusieurs difficultés qui rendent sa situation personnelle précaire (assuétudes, situation familiale, santé, logement, etc.). En conséquence, les priorités qui surviennent suppléent l'implication dans la démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Le manque de régularité (retards et/ou absences injustifiées) se justifie soit par un manque de motivation et donc d'implication dans le projet pour certains, soit par une difficulté à s'adapter à un nouveau mode de vie impliquant de l'organisation et de la ponctualité. A cela peuvent s'ajouter des problèmes financiers, sociaux, familiaux ou encore de santé. Dans ce contexte, il n'est pas facile de conscientiser le jeune à l'importance de poursuivre son parcours scolaire ou de formation. Néanmoins, certaines solutions ont été mises en avant, telles que l'écoute individuelle, le coaching ou encore l'adaptation des modules de formation.

Ils oublient les
rendez-vous.

Le milieu familial dans lequel le jeune évolue joue un rôle important dans le développement de sa vision du monde du travail, et donc dans la motivation à s'y investir. En effet, beaucoup de jeunes proviennent d'un milieu familial défavorisé, dans la mesure où leurs proches n'ont pas d'emploi, ce qui influe négativement sur le parcours scolaire et entraîne un réel risque de décrochage. L'enjeu de l'équipe pluridisciplinaire est donc de s'investir pour développer chez le jeune la fierté de gagner sa vie de manière autonome. Cependant, certains

jeunes refusent de collaborer car ils pensent que cette aide est inutile, ils préfèrent se débrouiller seuls.

Notons qu'il arrive que quelques jeunes deviennent parents et font dès lors de cet événement une priorité.

D'autres sont dans une situation de handicap et/ou de capacités restreintes, ce qui n'est pas facile à accepter (tant par eux que par leur famille). En effet, travailler dans une entreprise de travail adapté (ETA) ou envisager de s'inscrire au sein de l'Agence pour une vie de qualité (AVIQ) est une démarche qui conserve une connotation discriminatoire. Dans ce cas, le dialogue est primordial pour démystifier ces institutions et pour concrétiser le projet le plus objectivement possible.

Par ailleurs, l'instabilité psychologique du jeune est une autre difficulté soulevée. Celle-ci se marque soit par le côté « ado » du jeune adulte qu'il faut canaliser, soit par les multiples changements d'orientation, signe de la difficulté d'élaborer un projet socio-professionnel.

Par conséquent, toucher les « NEETs » est le principal défi, mais reste compliqué malgré tout ce qui est mis en place pour mener à bien cet objectif. En effet, il s'agit d'un public en situation de « décrochage » dont l'enjeu de recrutement et d'investissement est difficile et incertain. Néanmoins, des solutions ont été

Plus il y a un contact et un investissement du formateur, plus le jeune s'investit.

mises en avant, telles que la multiplicité des rôles endossés par le formateur (assistant social, confident, conseiller), l'adaptation de certaines activités ou encore les

rencontres fréquentes avec les assistants sociaux des centres publics d'action sociale (CPAS).

Critères d'éligibilité⁶ trop contraignants

Une dimension mise en avant concerne la difficulté liée au recrutement des « NEETs » est le calendrier des congés scolaires. En effet,

certaines formations sont dispensées pendant les périodes de vacances (juillet-août notamment), ce qui influence négativement la motivation du jeune à s'investir dans la démarche.

Des difficultés d'accrochage ont également été soulevées car il s'agit d'un public pour lequel l'échec scolaire est encore proche, qui ne ressent pas nécessairement l'envie d'une situation financière autonome, ... Pour dépasser cette situation, il convient d'adopter une méthodologie personnalisée, axée sur la pratique professionnelle. Une autre solution avancée par les opérateurs est de rendre visible l'ensemble de l'offre.

Parallèlement, des difficultés pédagogiques et organisationnelles ont été rencontrées.

Lourdeurs administratives, manque de clarté de ce qui est attendu

Les exigences administratives sont nombreuses et il est parfois difficile d'obtenir des réponses claires et adaptées (notamment en ce qui concerne le financement).

De plus, certains intervenants (plus extérieurs au projet) ont une image erronée tant de l'intérêt du projet pour le jeune que du rôle des référent(e)s – coordinateurs(trices).

Non visibilité du projet (entre les opérateurs et le public visé), mise en réseau, isolement / cloisonnement des projets

Lourdeurs et exigences.

Pour le moment, les projets sont isolés les uns par rapport aux autres, ce qui engendre un déploiement d'énergie dans le réseau initial de partenaires de base. Cependant, on assiste à l'émergence d'une mise en réseau entre les différents porteurs de projet (maillage pour partager les connaissances et les bonnes pratiques).

Une autre difficulté soulevée concerne l'accès à l'information pour les jeunes ainsi qu'entre

⁶ <http://www.fse.be/>

les différents opérateurs et les autres intervenants.

Besoin de travailler en amont

Pour prendre en charge efficacement ce public-cible qui se trouve dans une situation de départ dégradée, il est primordial d'investir dans un travail préparatoire (tant pour les jeunes que pour les structures d'organisation). En effet, il faut réfléchir à la promotion, à la diffusion et à la cartographie des offres de « *formation NEETs* ». Cela permettrait d'en évaluer la complémentarité, d'éviter les phénomènes non désirés de concurrence entre opérateurs et d'éviter une perte de contact avec les jeunes « *NEETs* » pourtant intéressés par une formation.

Parallèlement, il serait intéressant de réfléchir à la diffusion d'informations sur les services d'aide à la jeunesse (logement, santé mentale, etc.).

Demandes, besoins, sollicitations

Prévenir plutôt que guérir (les autres et nous)

Pour développer une démarche anticipatrice, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur une politique plus générale au niveau scolaire, social, ... ainsi que de mobiliser les acteurs

Le suivi psychosocial est important : le but étant de leur donner un plan d'action qui leur colle vraiment à la peau.

existants, tels que les CPMS, les services d'aide et d'intervention éducative (SAIE), l'aide à la jeunesse, etc.

Il est également souligné l'importance de renforcer le travail collaboratif et anticipatif avec le Forem. En effet, les organismes participants au projet ont émis le souhait que plus de jeunes soient orientés par le Forem, et notamment qu'ils soient guidés vers la découverte des « *métiers verts* ».

Promotion et diffusion de l'information

« *Comment diffuser de manière pertinente et ciblée les informations sur la spécificité du module de formation ?* », telle est l'une des questions qui se pose quand on envisage le recrutement de jeunes. En effet, il n'est pas aisé de capter ce public (notamment féminin). Bien souvent, il s'agit de jeunes sans revenus et donc difficilement accrochables par les services sociaux ou l'emploi qui gardent une connotation liée à leur échec scolaire. Pour dépasser cette situation et ces questionnements, il importe que les différents partenaires soient en contact les uns avec les autres (CPAS, maisons de jeunes, etc.), que des séances d'informations soient organisées, diffusées dans des lieux pertinents ou encore que des publicités soient diffusées dans la presse locale ou gratuite.

Coordination des acteurs (maillage)

L'analyse des différents projets mis en place met en avant la nécessité de mobiliser les différents acteurs (entreprises, ...) et, surtout, de favoriser la coordination entre eux. Cette création de synergies permettra de prendre en compte l'ensemble des besoins. Dans cette perspective, il est important de réfléchir aux cadres déontologiques des différents intervenants qui entourent le parcours du jeune.

Notons à ce titre l'importance du Forem et de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) en tant qu'intermédiaires proactifs en matière d'échanges, de contacts et de mise en réseau des acteurs liégeois de la formation.

Simplification administrative et des critères d'éligibilité

Il y a un réel risque de « discrimination » en raison des contraintes liées au recrutement, au suivi, à l'évaluation, etc.

Par ailleurs, les difficultés qui découlent des lourdeurs administratives et du manque de clarté des attentes (FSE) ont été citées

précédemment. Pour les surmonter, il est essentiel de simplifier la procédure.

Lister et contacter les autres acteurs

Il s'agit entre autres, des CPAS, des entreprises, des CPMS, des Plans de cohésion sociale, des centres d'alphabétisation, des services d'aide en milieu ouvert (AMO), des maisons de jeunes, des éducateurs de rue, etc.

Prise en compte des possibilités d'emploi

Tout ce qui est mis en place dans le cadre du « projet NEETs » est très important et positif pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes concernés. Malgré tout, des difficultés pour trouver un stage, un emploi ont été mises en avant. Dès lors, s'il existe un réel manque de place (pour ces jeunes), comment les mobiliser et les motiver ?

Si toutes les bonnes mesures finissent par se dégrader, c'est parce qu'on ne se forme pas toute une vie pour rien.



Recommandations

Les échanges ont permis de mettre en avant quelques pistes de recommandations pour l'avenir.

1 L'importance de la collaboration avec d'autres projets ou l'organisation de passerelles, telles que les formations proposées par les centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP). En effet, en fonction des places disponibles, le CISP peut intégrer des jeunes ayant suivi une formation FSE.

2 Le travail en réseau favorise une meilleure connaissance du contexte et des rôles de chacun (qui fait quoi). En effet, la collaboration entre les acteurs du « projet NEETs » et les acteurs extérieurs (entre autres, les partenaires du secteur de la Jeunesse, du secteur de la Santé et du secteur de la Justice) est essentielle pour contribuer à la prise en charge globale du public concerné et permet d'échanger rapidement sur les actions mises en place.

3 Les opérateurs insistent sur le rôle fondamental du suivi individuel, quelles que soient les actions mises en œuvre.

Notons que certains jeunes ont besoin de plus que le parcours de formation qui s'étend sur trois à quatre semaines.

4 Les jeunes sont en risque de décrochage (absences injustifiées, manque de confiance en soi, etc.) et ils peuvent abandonner à tout moment ! Pour éviter cela, il est important d'organiser des activités autour de leurs souhaits, de leurs centres d'intérêt, tout en conservant un cadre et une rigueur.

Une autre piste de solution est de renforcer le travail sur les compétences de base (« *soft skills* ») pour ce type de public (sensibilisation à la professionnalité et aux conséquences dans le monde du travail, accompagnement sur le rôle de chacun dans le cadre d'un travail d'équipe, etc.).

Notons que l'instauration d'un cadre régulier permet la mobilisation des jeunes sur le long terme (si les rencontres sont trop espacées, ils n'accrochent pas facilement).

5 Les échanges entre les différents porteurs de « projet NEETs » (cf. la rencontre du 24 janvier 2017) doivent être réitérés. En effet, cela permet d'augmenter le réseautage, les rencontres entre les opérateurs de formation afin d'offrir un catalogue de formations cohérent et continu aux « NEETs ».

Parole d'expert

Bernard VAN ASBROUCK, Docteur en Psychologie des organisations humaines, Conseiller général au Forem et Assistant à l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Public « Neets », enjeux et conditions d'une ré-affiliation

Lectures de l'acronyme « NEET »

Différentes interprétations de fond balisent le sens de l'acronyme « NEET ».

Une première y voit une sorte de **catégorie sociale** qui définit un public particulier comme en « négatif », en « creux », par une forme de « Ni, Ni, Ni » (pas à l'école, pas à la formation, pas à l'emploi). On crée alors les « NEETs », ce qui revient à faire porter le problème « NEET » aux individus. C'est une posture rationnelle de certains systèmes de représentation dénoncée par P. Bourdieu (1983) comme un « racisme de l'intelligence ».

Une deuxième interprétation pointe le phénomène « NEET » comme le **symptôme de l'échec** des politiques d'enseignement, de formation ou d'insertion socioprofessionnelle qu'il faut impérativement réformer. Cette lecture part d'une hypothèse lourde qui dit : *si toutes ces politiques fonctionnent correctement, alors tout citoyen est forcément à l'emploi, à l'école ou en formation*. Ce qui revient à faire porter le problème par les organisations d'enseignement ou d'insertion socioprofessionnelle.

Enfin, une troisième voit dans le phénomène « NEET » le symptôme d'un **manque d'issue, de possibilités** pour les jeunes. Les actions qui sont menées par les jeunes ou les organisations qui les soutiennent doivent aboutir à quelque chose de concret en termes d'emploi ou de formation. C'est l'esprit de la « Garantie Jeunesse ». Cette approche fait porter le

problème au potentiel du tissu socioéconomique insuffisamment porteur.

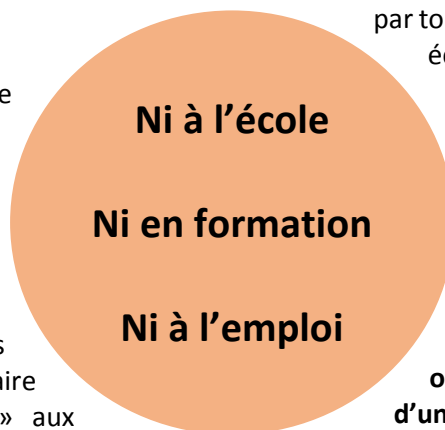
Cette vision butte sur un problème rencontré par tous les acteurs, à savoir la structure économique du marché du travail.

Aujourd'hui, pour créer un emploi rentable, il faut quatre fois plus de marché disponible pour écouler la valeur produite par le travailleur qu'il y a trente ans.

Si on combine ces trois lectures, on aboutit alors à l'hypothèse d'un phénomène sociétal plus profond ou ce qu'on appelle « NEET ».

C'est un **symptôme d'un décrochage social** de plus en plus important d'une partie de la population, qui touche particulièrement les jeunes et que le concept de « désaffiliation » de R. Castel (1999) recouvrirait assez bien.

Toutefois, cette idée de « désaffiliation » comme processus où le citoyen en quelque sorte se débranche dans un « *décrochage par rapport aux régulations à travers lesquelles la vie sociale se reproduit et se reconduit* » (Castel, 1999) rend peu compte de ce qui se passe après. En fait, le processus est double : si l'individu se débranche de sa société d'un côté, c'est pour se rebrancher à une autre société qu'il trouve ou qu'il crée. On pourrait alors voir le problème de la radicalisation sur le même registre. Mais, vu comme une sorte d'« *alter-filiation* » à un autre monde, comme l'a souligné un Imam belge, le problème de la radicalisation est un problème de salle de sport et non de mosquée. Le Délégué général aux Droits de l'enfant soulignait courageusement



les problèmes socioéconomiques sous-jacents au phénomène de radicalisation.

On serait alors face à deux symptômes sociaux reliés ensemble par un processus de « sherwoodisation » (B. Van Asbrouck, 2015) où le citoyen quitte la cité vers la forêt de Sherwood de manière forcée ou volontaire pour retrouver ou reconstruire un lieu social propice, selon lui, à sa dignité.

Comment comprendre ce processus d'« alter-filiation » dont les phénomènes « NEETs » et la radicalisation seraient en quelque sorte les symptômes les plus saillants ?

« Faire Nous » ou les fondements du vivre ensemble

La question revient alors à : pourquoi faisons-nous « Nous » ? Ce qui permettra aussi de comprendre les difficultés de la mise en œuvre de la « Garantie Jeunesse ». En effet, s'ils se sont débranchés pour s'affilier ailleurs, il faut pouvoir dans les actions faire le chemin inverse. Pourquoi reviendraient-ils dans une société qui n'a pas mieux ou plus durable à offrir ? Quel processus de ré-affiliation mener ? Ne doit-on pas d'abord s'interroger sur la capacité d'accueil de la société à la natalité de son humanité ?

L'anthropologie nous a appris que l'homo sapiens s'est organisé pour le toit⁷, la sécurité⁸, le sens de sa vie, l'amour⁹. A leur écoute, l'affiliation spontanée de l'homo sapiens, ce pourquoi il s'organise, est liée à une question de bien individuel et collectif, de vie bonne et juste.

« NEET » et « radicalisation » deviennent alors là **symptôme d'une pathologie du lien social** qui affecte nos sociétés parce qu'elles ne peuvent plus offrir ce bien et qu'une part de la population ne voit plus de possibilité d'y accéder. Une sorte de fatigue s'installe et

l'homo sapiens reprend sa route vers l'ailleurs, vers d'autres horizons. Nos « NEETs » sont en quelque sorte nos migrants du dedans.

Ce fait affecte nos sociétés et en menace l'intégrité. Ce risque collectif a bien été repéré et un ensemble de politiques connues sous le nom de politiques actives ont été développées avec l'ambition de répondre à ce risque en faisant appel à l'acteur. L'hypothèse étant que l'aide sociale finissait par produire des postures défectives (Galichet, 2002) où l'individu devient passif, se déresponsabilise, sombre dans l'assistanat, n'est plus acteur dans sa société.

Pourtant leur mise en œuvre semble plutôt avoir produit l'inverse comme le résume le titre d'une journée d'étude sur l'activation organisée par l'asbl bruxelloise Flora : « Etre activé, voie passive ? » (25 Octobre 2012). L'hypothèse est que ces politiques font appel à l'acteur en négligeant les conditions de l'acteur dans un processus de responsabilisation qui néglige la sécurisation nécessaire à l'individu pour être acteur (Arnsperger (2001) ; Orianne (2005)).

Les conditions de l'acteur

Les études psychosociales permettent de comprendre les conditions générales nécessaires pour qu'un individu humain puisse être acteur de soi. Ces conditions sont largement sous-estimées dans la plupart des décisions économiques et politiques, obnubilées par l'individu souverain et responsable.

Une première condition est d'**avoir de la perspective**, c'est-à-dire un avenir vers un mieux, en regard de ses enjeux et de ses désirs personnels. Pour être acteur de soi, il faut pouvoir devenir soi et pour cela, bénéficier d'un temps ouvert où l'individu puisse se chercher et se trouver.

⁷ Jouir d'un refuge pour son intimité.

⁸ Physique et psychologique : la sécurité du corps et la sécurité dans le temps qui permet de rendre le futur prévisible.

⁹ Qui est une qualité particulière de relation à soi l'autre et le monde. Il existe quatre formes d'Amour : Eros (l'amour qui prend), Narcisse (l'amour qui se complaît), Philia (l'amour qui échange) et Agapè (l'amour qui se donne).

De nombreux jeunes concernés par les politiques actives dénoncent ce manque de temps qu'on leur laisse pour se chercher, tenter, se tromper et recommencer. Tout est mené dans un temps de la hâte, de la ligne logique, du devoir et de la sanction de l'échec, du dictat du projet à mener comme un « business plan ».

Une autre condition est le **besoin d'identité sociale et individuelle**. Aucune individualité sociale n'est accessible sans reconnaissance sociale. Dans un Etat de droit, cette reconnaissance sociale est un accès à des droits réalistes et effectifs.

Or, les politiques actives ajoutent des conditions comportementales aux conditions de situation sociale pour l'accès aux droits (Chelle, 2012). Un droit, ça se mérite ! Mais, est-ce alors encore un droit ? De plus, un nœud pour l'identité sociale apparaît : la jouissance même du droit devient en soi un stigmate dont il faut rendre compte¹⁰, le droit devient la preuve qu'on n'en fait pas assez. Et donc, il faut sans cesse montrer qu'on fait bien, qu'on est actif et on doit aller le dire dans une sorte de pastorale laïque, où on vient à la confession de ses actes de recherche d'emploi.

Avec le temps et l'absence de réponse de « Dieu du marché de l'emploi », l'identité, même personnelle, en sort meurtrie.

Comme l'exprimait un jeune après trois entretiens de contrôle, tous soldés positifs et un parcours impeccable aux yeux du législateur : « *A quoi ça sert tout ce qu'on fait, de toute manière ils finiront bien par avoir ma peau* ».

Cet épuisement du citoyen à devoir quêter le droit d'être citoyen dans la cité montre de manière dramatique la dégradation actuelle de l'Etat de droit. Si on veut que les jeunes, dit « Neets », reviennent dans l'ordre de la société, il suffit peut-être de leur rendre ce droit d'être ce citoyen de la cité. Un droit réel, humainement accessible.

La troisième condition est la « **capabilité** ». Ce concept du Prix d'Economie de la Banque centrale de Suède A. Sen (2012) désigne la capacité de l'acteur à mobiliser des moyens pour sa vie bonne. Pour ça, il faut que les moyens existent et soient, à nouveau, humainement accessibles. Donc, une diversité d'opportunités doit être à disposition. On n'est pas acteur dans un désert.

Et là, le sous-investissement des Etats et des économies est coupable.

Quels moyens sont réellement possibles dans une dignité humaine pour une jeunesse en quête, comme toute jeunesse de notre humanité, d'identité et d'avenir ? Les parcours vers l'emploi digne deviennent peu à peu des parcours d'enfer et d'humiliation.

Qu'offre la compétitivité économique en termes d'accueil à nos citoyennetés naissantes ? Sinon un package d'exigences de plus en plus inaccessibles.

Conclusion : le nœud des alter-filiations

A la lumière des raisons de faire « Nous » pour l'homo sapiens et des conditions de l'acteur, on peut comprendre ceux qu'on désigne comme « NEETs » ou « Radicalisés ». On peut comprendre que l'état de notre société les porte à penser qu'il ne sert plus à rien de rêver et qu'il vaut mieux pour eux, en l'état, d'aller voir ailleurs. Ça fait 100.000 ans que l'homo sapiens fait cela dans ces conditions !

Il s'affilie aux vents de ses réalités et de ses besoins, alors nos jeunes « NEETs » font comme leurs ancêtres, ils s'affilient pour leur bien. Que l'on nomme cela « désaffiliation » ou « NEETs » ou « Sherwood » n'y changera rien.

Comme le soulignait une étudiante au Master en innovation sociale et éducative du CESA/Université de Valencia, suite à une analyse du texte public « Europe 2020 » : « *Je suis terrorisée quand je lis ce texte. Qui donc va encore pouvoir vivre dans cette Europe-là, avec toutes ses exigences ? Les jeunes que*

¹⁰ D'où l'identité sociale « NEETs » !

j'accompagne, c'est déjà galère. Mais alors là, ça va devenir impossible ».

Elle pointait du doigt cette montée continue des exigences en compétences personnelles, socio-relationnelles, professionnelles que le monde socioéconomique exige. Une foule n'y arrive plus et cherche des « ailleurs » pour son humanité.

Des efforts considérables en aide, soutien, ingénierie sociale, débrouilles professionnelles, etc. sont consenties par les associations et les institutions qui vouent leur énergie à cette sauvegarde du lien social.

« NEET » n'est pas un échec pour ces organisations, ni une faute de plus pour les jeunes, mais bien un signal fort que nous devons changer de cap socioéconomique.

Pour aller plus loin...

Arnsperger, C. (2001). *Idéal de solidarité ou mascarade*, in, L'Etat social actif : un débat. Bruxelles : La Revue Nouvelle.

Bourdieu, P. (1983). *Classe contre classe*. Interventions 1961-2001. Marseille : Agone (2002), p. 177.

Castel, R. (1999). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Gallimard/folio essai.

Chelle, E. (2012). *Gouverner les pauvres ; Politiques sociales et administration du mérite*. Rennes : Presse universitaire de Rennes.

Galichet, F. (2002). *La citoyenneté comme pédagogie : réflexions sur l'éducation à la citoyenneté*. Paris : enseignement et culture, N°1, Vol. 28, pp. 105-124.

Orianne, J.F. (2005). *Le traitement clinique du chômage*. Louvain-La-Neuve : Thèse de doctorat.

Sen, A. (2012). *Ethique et économie*. Paris : Puf/ Quadrige.

Van Asbrouck, B. (2015). *La sherwoodisation ou l'obsolescence de la cité*. Bruxelles : La Revue Nouvelle.

Cadastre des projets de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes sur le territoire de l'IBEFE de Liège

Page 21	Choose and Go <i>Alternatives Formations (AIGS) – Herstal</i>
Page 22	J.O.B. Vert (Jeunes Orientés Bio et métiers verts) <i>La Bourrache – Liège</i>
Page 23	Projet Transition – Insertion <i>Le Centre de Coordination et de Gestion des Programmes européens – Brabant wallon, Liège et Namur</i>
Page 24	Préformation en couverture et sensibilisation au nettoyage de panneaux solaires et photovoltaïques <i>Le Cortil – Neupré</i>
Page 25	Funambule <i>CPAS de Seraing – Seraing</i>
Page 26	Portes ouvertes dans les métiers verts <i>Cynorhodon asbl – Oupeye</i>
Page 27	La Formation alternée <i>Le Forem (Bierset, Logistique, Construfarm, technifutur, Centre du Val Benoît) – Liège</i>
Page 28	Mes compétences clés pour l'avenir <i>Le Forem, Direction formation et compétences – Liège</i>
Page 29	Projet copilote – essai métiers <i>Le Centre IFAPME Liège – Huy – Waremmes asbl – Liège, Huy et Waremmes</i>
Page 30	ROBIN <i>La MIREL – Liège</i>
Page 31	Redém'arts <i>Le Monde des Possibles – Liège</i>
Page 32	Orientation aux métiers techniques de l'informatique, de la communication et des spectacles <i>Perspectives asbl – Flémalle</i>
Page 33	Technobel <i>I.Teenagers – Ciney</i>

Remarque : au cours de cette première phase, la Cité des Métiers de Liège a organisé la formation « YESS », mais la fiche descriptive n'est pas reprise dans la publication car le projet est clôturé.

Intitulé de la formation :

Choose and Go

Porteur : Alternatives Formations (AIGS)

Personne de contact : Fabienne SIMON ☎ 04/362.50.72. @ alternatives.formations@aigs.be

Description synthétique de l'action

Permettre aux jeunes de définir un positionnement métier clair en réalisant un bilan de compétences tout en découvrant des métiers et en s'informant sur des formations (qualifiantes ou non). Globalement, cette action permettra une (re)mobilisation du jeune, de ses compétences, de sa confiance et de son estime de soi.

Objectif(s)

- Positionnement métier clair ;
- Reprise d'une formation ;
- Début d'une activité professionnelle.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 18 à 24 ans, sans emploi et sans formation.

Méthodologie

- Cours collectifs et suivi individuel ;
- Individualisation du programme en fonction des besoins identifiés ;
- Intégration dans un groupe ;
- Acquisition de compétences transversales.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Le Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé (CERES) ;
- Les Femmes Prévoyantes Socialistes du réseau associatif de la mutualité de santé Solidaris ;
- Le Motorium Saroléa ;
- Promotion & Culture asbl ;
- Les Territoires de la Mémoire ;
- ...

Intitulé de la formation :

J.O.B. Vert
(Jeunes Orientés Bio et métiers verts)

Porteur : La Bourrache

Personne de contact : Vinciane MARECHAL ☎ 0497/44.36.89. @ vinciane.marechal@labourrache.org

Description synthétique de l'action

Les journées sont principalement basées sur un apprentissage pratique : découvertes et apprentissages concrets en maraîchage biologique et en entretien écologique des parcs et jardins. Elles sont également articulées avec un accompagnement psychosocial individualisé (travail sur le projet personnel et professionnel, co-évaluation).

Objectif(s)

- Se tester par rapport aux métiers ;
- Développer les compétences techniques et sociales ;
- Elaborer des projets professionnels et de vie ;
- S'épanouir socialement et acquérir des comportements professionnels.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ou personnes inactives de moins de 25 ans.

Méthodologie

Les journées sont principalement basées sur un apprentissage pratique : les stagiaires sont actifs sur le terrain de maraîchage biologique et dans les entretiens de parcs et jardins. Il y a également des visites, des ateliers et des cours théoriques.

Une fois par semaine, le stagiaire est vu en entretien individuel afin de co-construire son projet professionnel, de réaliser des co-évaluations et de se fixer des objectifs.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- L'Antenne Jeunes du CPAS ;
- Racynes asbl.

Intitulé de la formation :

Projet Transition – Insertion

Porteur : Le Centre de Coordination et de Gestion des Programmes européens (CCGPE)

Personne de contact : Philippe MANSET @ ph.manset@hotmail.com

Description synthétique de l'action

Le suivi des jeunes sortant de l'enseignement spécialisé (forme 2 ou 3) durant la dernière année scolaire et un an après leur sortie de l'école.

Le projet concerne dix écoles en Province de Liège, quatre en Province de Namur et une pour le Brabant Wallon.

Objectif(s)

Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes grâce au travail des référents(es).

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 17 à 21 ans, en dernière année de scolarité.

Méthodologie

Suivi individuel et intensif du jeune.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- L'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) ;
- Le Centre de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adapté (CFISPA) ;
- Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) ;
- Les différents réseaux de l'enseignement ;
- Les entreprises de travail adapté (ETA) ;
- Le Forem ;
- Les services d'accompagnement divers ;
- Et les autres projets d'insertion socioprofessionnelle.

Intitulé de la formation :

**Préformation en couverture et sensibilisation
au nettoyage de panneaux solaires et photovoltaïques**

Porteur : Le Cortil

Personne de contact : Sophie LENAERTS ☎ 04/371.59.48. @ slenaerts.lecortil@cortigroupe.be

Description synthétique de l'action

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique (module « recherche active d'emploi », passage des épreuves de validation des compétences, formation « travaux en hauteur » chez ConstrForm), dispensée pendant treize semaines (dix semaines de formation au centre et trois semaines de stages en entreprises).

Objectif(s)

S'inscrire en formation qualifiante ou trouver un emploi.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de moins de 25 ans, sans Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS). Ni en enseignement, ni en formation et ni en emploi.

Méthodologie

Formation essentiellement pratique : les stagiaires sont encadrés par un formateur compétent qui veille à donner la formation en respectant les paliers de compétences et le rythme de chacun.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Le centre public d'action sociale (CPAS) ;
- Constructiv ;
- ConstrForm ;
- Corti bat ;
- L'Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) ;
- Les Maisons de jeunes ;
- Le Plan de cohésion sociale de Neupré ;
- Parcours asbl.

Intitulé de la formation :

Funambule

Porteur : CPAS de Seraing

Personne de contact : Ahmed TAOURIRTE ☎ 04/225.58.50. @ ahmed.taourirte@seraing-cpas.be

Description synthétique de l'action

Nos activités sont basées sur la motivation et la mobilisation des jeunes face au monde du travail afin qu'ils intègrent un processus de recherche active d'emploi. La finalité est de leur permettre l'insertion durable dans le monde du travail.

Objectif(s)

Au terme du projet, le jeune sera capable de postuler efficacement pour un emploi et saura répondre positivement aux critères de contrôle lors de l'évaluation de son parcours au Forem.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 18 à 25 ans, en stage d'insertion et aidés par notre centre pour la majorité du groupe.

Possibilité d'intégrer d'autres jeunes, pour qui l'apport de la méthodologie constituerait un plus en termes de suivi.

Méthodologie

- Accompagnement individuel ;
- Travail de groupe ;
- Immersion en entreprise.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Le Collectif contraception de Seraing ;
- Les Employeurs privés (pour les stages en immersion) ;
- Le Forem et l'Onem ;
- La Province de Liège.

Intitulé de la formation :

Portes ouvertes dans les métiers verts

Porteur : Cynorhodon asbl

Personne de contact : Jean-François ORLIAC ☎ 0471/69.63.99. @ jfmetiersverts@cynorhodon.be

Description synthétique de l'action

A travers d'une formation de dix semaines, une découverte des « métiers verts » est proposée aux jeunes via des cours théoriques et de pratique (visites d'exploitations, de petits chantiers, ...).

Objectif(s)

- Accrocher, donner l'opportunité au public de s'inscrire dans un projet de formation et de se construire un avenir ;
- Découvrir concrètement par la pratique les « métiers verts », préciser et confirmer ou pas l'intérêt des jeunes pour ces métiers en vue de l'entrée en formation dans un parcours de (ré) insertion socioprofessionnelle afin de les amener vers l'emploi ;
- Initier aux techniques métiers du maraîchage et des espaces verts (utilisation des outils et machines, connaissance des plantes, ...).

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 18 à 24 ans, en situation de décrochage et inscrits au Forem.

Méthodologie

- Maraîchage biologique : participation à la préparation des sols, aux cultures de plantes, ainsi qu'aux récoltes et commercialisation des légumes ;
- Entretien et aménagement de parcs et jardins : participation à l'entretien et la réalisation de haies, pelouses, plantations, ... ;
- Sensibilisation à la citoyenneté environnementale : gestion des déchets, écosystème et biodiversité, circuits-courts et alimentation saine et durable, consom'action.

Pendant ces dix semaines, les stagiaires auront l'occasion d'utiliser les outils et techniques de chaque métier et de s'exercer dans des ateliers pratiques en lien avec la théorie appliquée sur le terrain (réalisation de semis, repiquages, plantations d'arbustes, récoltes, ...).

Le module comprend également des cours théoriques et des visites participatives d'entreprises du secteur.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Le centre public d'action sociale d'Oupeye (CPAS) ;
- Le centre public d'action sociale de Visé (CPAS) ;
- Racynas asbl.

Intitulé de la formation :

La Formation alternée

Porteur : Le Forem (Bierset, Logistique, Construfarm, Technifutur, Centre du Val Benoît)

Personnes de contacts :

- Jacques DOCQUIER ☎ 04/382.45.35. @ jacques.docquier@forem.be
- Nicole DUCHESNE ☎ 04/225.57.35. @ nicole.duchesne@forem.be

Description synthétique de l'action

La formation alternée est un dispositif de formation professionnelle et qualifiante, qui allie une formation pratique au sein d'une entreprise (60 à 80%) et des séances de cours dans un centre du Forem ou de l'IFAPME (20 à 40%).

Objectif(s)

Permettre aux candidats d'acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession déterminée, suivant un programme de formation spécifique, co-établi entre l'entreprise et le centre du Forem ou de l'IFAPME.

Public visé et conditions d'entrée

(cf. Décret du 20 février 2014 relatif à la formation alternée pour les demandeurs d'emploi et modifiant le décret du 18 juillet 1997 relatif à l'insertion de demandeurs d'emploi auprès d'employeurs qui organisent une formation permettant d'occuper un poste vacant).

- Les demandeurs d'emploi inscrits au Forem (âgés de 18 à 24 ans ; qui bénéficient d'allocations de chômage, d'allocations d'insertion ou du revenu d'intégration sociale ; en possession au maximum du CESS, sans disposer d'un certificat de qualification).
 - Ne pas se situer dans la période de stage d'insertion professionnelle, sauf si la formation englobe un stage de transition ;
 - Ne pas être inscrit comme apprenant pour un métier similaire auprès d'un opérateur d'enseignement ou agréé en formation en alternance.

Par ailleurs, le bénéficiaire ne doit pas avoir déjà fait un PFI chez un même employeur.

- Dérogation possible accordée par le Forem sous certaines conditions (condition d'âge dans la période d'insertion professionnelle)
 - Dérogation possible accordée par le Forem à la condition du stage d'insertion professionnelle (si pas de stage de transition)
- Les demandeurs d'emploi inscrits dans une cellule de reconversion (sans conditions d'âge ou de diplôme).

Méthodologie

- Alternance de cours théoriques et pratiques dans le centre de formation ;
- Mise en situation professionnelle dans l'entreprise.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

/

Intitulé de la formation :

Mes compétences clés pour l'avenir

Porteur : Le Forem, Direction formation et compétences

Personnes de contacts :

- Isabelle COYETTE ☎ 04/225.57.21. @ isabelle.coyette@forem.be
- François STRYKERS ☎ 04/232.37.51. @ francois.strykers@forem.be

Description synthétique de l'action

Parcours d'accroche individualisé sur les thématiques des compétences clés et des compétences transversales utiles pour l'insertion socioprofessionnelle.

Objectif(s)

Socialiser le jeune, l'aider à avancer dans son projet, le former à une série de compétences utiles et transversales quels que soient sa situation et son objectif ; l'activer dans son insertion socioprofessionnelle.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 18 à 25 ans et inscrits au Forem.

Méthodologie

- Un atelier de formation collectif (maximum douze personnes) réparti sur trois demi-journées qui abordent les attitudes gagnantes en milieu professionnel, la communication verbale et non verbale, le kit de survie numérique, ainsi que les opérations indispensables de mathématiques.
- Un centre de ressources en autoformation accompagnée en « libre-service » qui recoupe l'ensemble des thématiques pour un travail plus poussé sur des points précis de chaque thématique.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Les collaborateurs internes au Forem ;
- Le réseau de partenaires externes issus de l'insertion sociale et professionnelle (ISP).

Intitulé de la formation :

Projet copilote – essai métiers

Porteur : Le Centre IFAPME Liège – Huy – Waremmes asbl

Personne de contact : Benoît BEENKENS ☎ 04/229.84.13. @ benoit.beenkens@centreifapme.be

Description synthétique de l'action

Le projet Copilote est une action d'accrochage en formation qui s'articule principalement autour de deux axes : d'une part, la découverte d'un métier ou d'un secteur professionnel au travers de ses réalisations atypiques et de ses travailleurs passionnés, et d'autre part, l'immersion en entreprise dans le cadre d'un tutorat entre pairs.

Objectif(s)

Permettre une confirmation du choix professionnel bien argumentée et, par là-même, une entrée en formation motivée et motivante, vectrice d'une réduction des décrochages et des abandons en cours de formation.

Public visé et conditions d'entrée

- Les demandeurs d'emploi inscrits au Forem (catégorie 1 et catégorie 3).
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem et âgés de moins de 25 ans.

Méthodologie

Formation en classe atelier (équipement selon les spécificités techniques du métier) pour favoriser une méthodologie inductive et participative (partage du vécu de stage, témoignages de professionnels du secteur, tutorat entre pairs).

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- L'Aide en Milieu Ouvert Latitude J (AMO) ;
- Racynas asbl.

Intitulé de la formation :

ROBIN

Porteur : La MIREL

Personne de contact : Eric JANSSENS ☎ 04/220.96.13. @ eric.janssens@mirelasbl.be

Description synthétique de l'action

La MIREL propose un accompagnement intensif et personnalisé aux jeunes pris en charge en vue de leur permettre de révéler les compétences transversales tout en initiant des réflexions de fond. L'ensemble du dispositif est dirigé vers l'obtention rapide d'un contrat de travail durable et de qualité. Néanmoins, compte tenu des spécificités du public suivi, l'attention sera également portée à la réorientation des jeunes bénéficiaires vers d'autres partenaires. Tout au long de cet accompagnement, le jobcoach (accompagnement « recherche accompagnée d'emploi » intensif et personnalisé) constituera un point d'ancrage fixe pour le jeune, favorisant son acquisition de repères et le développement de son autonomie sur le marché du travail.

Objectif(s)

Accompagner vers et dans un emploi le plus durable possible le maximum de bénéficiaires du programme.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 18 à 24 ans et inscrits au Forem, éligibles selon les critères « NEETs » (selon les définitions en vigueur).

Méthodologie

- Mobilisation ;
- Information ;
- Accompagnement ;
- Mise à l'emploi ;
- Suivi (jobcoach).

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Les entreprises ;
- Les opérateurs sociaux en amont ;
- ...

Intitulé de la formation :

Redém'arts

Porteur : Le Monde des Possibles

Personne de contact : Kevin COCCO ☎ 04/232.02.92. @ lemondedespossibles@gmail.com

Description synthétique de l'action

La formation Redém'arts propose aux jeunes en décrochage scolaire de découvrir les métiers des arts et du numérique pendant dix semaines.

Objectif(s)

L'objectif général vise à co-construire avec les jeunes une formation préqualifiante qui articule l'acquisition de compétences technologiques avec l'apprentissage du sens critique et la création numérique.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes (H/F) de 15 à 24 ans, en possession au maximum du Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI). Ni en enseignement, ni en formation et ni en emploi.

Méthodologie

La culture visuelle est universelle et les métiers créatifs, en pleine expansion, ont sans cesse besoin de renouveau. Par la médiation artistique, Redém'arts ambitionne de donner à chaque jeune la possibilité d'investir le champ de ces nouvelles pratiques en se basant sur sa propre vision du monde. Plutôt du côté de la mixité sociale, la pédagogie inductive qui sous-tend le projet constituera le moteur des activités par lesquelles les participants seront invités à apprendre pour et par les autres (projet collectif, échanges de savoirs ou vécus).

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- 48 FM ;
- EKS Creation ;
- Makadam Production ;
- Microbus ;
- PH.8 Studio & Live et le Centre Culturel de Chênée ;
- La Province de Liège (studio de la Province) ;
- RElab Liège ;
- La Superette.

Intitulé de la formation :

**Orientation aux métiers techniques de l'informatique,
de la communication et des spectacles**

Porteur : Perspectives asbl

Personnes de contacts :

- Nadia BEARZATTO ☎ 04/228.86.44. @ nadia.bearzatto@performat.be
- Sabine PEIFFER ☎ 04/231.33.37. @ sabine.peiffer@performat.be

Description synthétique de l'action

L'intégration du jeune dans une ou toutes nos formations techniques, suivie d'évaluations ponctuelles avec pour finalité un plan d'actions qui colle à la peau du jeune.

Objectif(s)

Écouter, accrocher et coacher les jeunes afin de les soutenir dans le choix d'un projet professionnel futur.

Public visé et conditions d'entrée

Jeunes entre 18 et 24 ans, inscrits comme demandeurs d'emplois et souhaitant se tester dans une ou plusieurs de nos formations techniques et ayant au préalable des difficultés en termes d'orientation.

Méthodologie

Coaching individualisé, évaluation.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- Le Forem ;
- Le réseau d'insertion sociale et professionnelle (ISP) de la Haute Meuse.

Intitulé de la formation :

I.Teenagers

Porteur : Technobel

Personne de contact : Hervé DOCQ ☎ 083/23.14.70. @ herve.docq@technobel.be

Description synthétique de l'action

Le projet ne nécessite aucun prérequis, il se veut ludique et concret (via notamment les Lego Mindstorms®, les cartes programmables Arduino, ...). Les notions de programmation, de réseaux, de système, de conception 2D/3D, permettront aux jeunes de réaliser qu'ils sont capables d'exécuter des tâches souvent considérées comme complexes. De plus, ils pourront prendre confiance dans leur potentiel à suivre un parcours qualifiant ou à intégrer le marché de l'emploi.

L'encadrement et le suivi des jeunes, dans une optique de réinsertion socioprofessionnelle, restent bien entendu un objectif clé du projet. Cette réinsertion professionnelle s'inscrit avant tout dans un processus de remobilisation, construit autour de rencontres individuelles et collectives. Elles permettront la mise en place d'un plan d'action personnel répondant aux besoins du jeune et ayant pour objectif de le mener vers l'emploi, la formation ou l'enseignement.

Objectif(s)

L'insertion sur le marché de l'emploi de « NEETs », grâce aux nouvelles technologies, et ce, au travers soit d'une formation, soit d'un accès direct.

Public visé et conditions d'entrée

Les jeunes (H/F) de 18 à 24 ans, en situation de « NEETs ».

Méthodologie

Notre méthodologie se veut avant tout axée sur l'implication des jeunes au sein même des actions et des projets qu'ils sont amenés à réaliser durant la formation. En termes pédagogiques, nous sommes convaincus que le jeune ne réalise pas un projet pour apprendre, mais qu'il apprend et se forme par son activité même dans le projet. C'est également dans la dynamique de groupe et l'esprit d'équipe qui se développera tout au long de la formation que les jeunes auront l'occasion de puiser toute l'énergie nécessaire pour surmonter leurs freins à atteindre leurs objectifs.

Partenaires inclus dans le programme ou réguliers

- La Maison des jeunes de Sambreville et son espace formation « J'ai pigé » ;
- Dix Maisons de jeunes dans les Provinces de Liège et du Hainaut.

Lexique

AIGS	Association Interrégionale de Guidance et de Santé
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CCSR	Commission Consultative Sous-Régionale
CERES	Centre d'Enseignement et de Recherche pour l'Environnement et la Santé
CESI	Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de Formation et d'Insertion Socio Professionnelle Adapté
CISP	Centre d'Insertion SocioProfessionnelle
CPMS	Centre Psycho-Médico-Social
CSEF	Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation
ETA	Entreprise de Travail Adapté
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IEJ	Initiative pour l'Emploi des Jeunes
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
ISP	Insertion Sociale et Professionnelle
LEEP	Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi
NEET	Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
OEJAJ	Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
SAIE	Services d'Aide et d'Intervention Educative
SRO	Service de Relations avec les Opérateurs (Le Forem)
UE	Union Européenne
ULg	Université de Liège
ULB	Université Libre de Bruxelles

Annexes

Page 36	Programme de la matinée d'échanges et de réflexion du 24 janvier 2017
Page 37	Liste des participants de la matinée d'échanges et de réflexion du 24 janvier 2017
Page 40	Etude du Forem : « <i>Les jeunes wallons et le marché de l'emploi</i> » (2016)

Programme de la matinée d'échanges et de réflexion du 24 janvier 2017

« Garantie Jeunesse : quelle dynamique liégeoise ? »

Le 24 janvier 2017 à 8h00
Au CESW - salle Wallonie - Rue du Vertbois,
13C à 4000 Liège

Programme :

8h00 Accueil café
8h20 Mot d'accueil

Première partie de la matinée :

08h30 Echanges avec les opérateurs de formation financés par le FSE dans le cadre de la Garantie Jeunesse
Atelier animé par Monsieur Daniel FAUX, Professeur du département « Education et Formation » à l'Ulg

Quelles accroches, quel accompagnement, quels partenariats ?
Quelles sont les bonnes pratiques,... ?
Quelles sont les attentes des porteurs de projets ?
Quelles sont les recommandations qui peuvent être dégagées ?

10h30 Pause

Deuxième partie de la matinée :

11h00 Présentation des orientations et des recommandations de l'atelier par Monsieur Daniel FAULX, Professeur à l'Ulg

11h15 "Public NEETS, enjeux et conditions d'une réaffiliation" ; par Monsieur Bernard VAN ASBROUCK, chercheur à l'ULB et Expert auprès du FOREM

11h45 Questions, réponses

12h30 Lunch

Liste des participants de la matinée d'échanges et de réflexion du 24 janvier 2017

 "Garantie Jeunesse" : quelle dynamique liégeoise ? 24 janvier 2017 - au CESW 					
Organisme	Fonction	Nom	Prénom	Participe projet	Participe expert
Agence Fonds social européen	Directeur adjoint, Agence Fonds social européen	JETRI	Jak		1
Agence Fonds social européen	Directrice adjointe, Agence Fonds social européen	CHARLIER	Jenny		1
Agence Fonds social européen	Attachée, Agence Fonds social européen	VAN DER LINDEN	Caroline		1
AGORA ASBL		FALISSE	Ainoa		1
Alter Form	Responsable de projets	WAUTHIER	Emilie	1	
AVIQ - Projet « Transition-Insertion 2020 »	Coordinateur pédagogique	MANSET	Philippe	1	
CALIF	Coordinatrice	RORIVE	Benedicte		1
CEFO	Responsable équipe	CRAHAY	Pascale		1
CEFO	Responsable équipe	ANTOINE	Cécile		1
Centre Public d'Action Sociale de Seraing	Coordinateur Serainser	TAOURIRTE	Ahmed	1	
Centre Public d'Action Sociale de Seraing	Assistante sociale	CRAHAY	Cinthia	1	
CISP Alternatives Formations		SIMON	Fabienne	1	
CISP Alternatives Formations		VOSS	Anne	1	
Cité des Métiers de Liège asbl	Chargé de Relations Enseignement	KERSTENNE	Oliver	1	
COF	Formatrice	DUMONT	Magali	1	
CORTIGROUP	Accompagnatrice sociale	TANTIMONA	Mélissa	1	
CORTIGROUP		GILSON	Marie	1	
CYNORHODON	Directeur	BRONLET	Michel	1	
CYNORHODON		ORLIAC	jean-François	1	
EPICURIS		HENRY	Noémie	1	
FGTB - Membre IBEFE	Conseillère politique	MACOURS	Magali		1
FOREM		FRAIKIN	Serge	1	
FOREM	Chargée de mission	VIATOUR	Françoise		1
FOREM - AS	Responsable d'équipe	BIERWERTZ	Nathalie		1
FOREM - Cellule expertise	Expert en analyse et développement	VAN ASBROUCK	Bernard	1	
FOREM - Service Clientèle de la Formation - CORAIL	Formatrice	COYETTE	Isabelle	1	
FOREM - Service Clientèle de la Formation - CORAIL	Responsable de centre	STRYCKERS	François	1	

FOREM - Service clientèle de la Formation- Liège	Responsable	DUCHESNE	Nicole	1	
FOREM - Service clientèle de la Formation- Liège	Coordonnateur industrie	DOCQUIER	Jacques	1	
FOREM - Service Relations avec les opérateurs - Liège - Huy - Verviers	Chargée de mission	DE CHESTRET	Jessica	1	
FOREM - Service Relations avec les opérateurs - Liège - Huy - Verviers	Responsable service Verviers	SCHMITZ	Véronique		1
FOREM - Service Relations avec les opérateurs - Liège - Huy - Verviers	Chargé de mission	MARQUET	Terence		1
FOREM - Service Relations avec les opérateurs - Liège - Huy - Verviers	Chargée de mission	GRANAI	Graziella		1
FOREM - Service Relations avec les opérateurs - Liège - Huy - Verviers	Directrice	CARPENTIER	Dominique		1
IBEFE	Président	VRANCKEN	Michel	1	
IBEFE	Coordinatrice	EL BAH	Aïcha	1	
IBEFE	Secrétariat	GARCIA	Jeannine	1	
IBEFE	Secrétariat	THONON	Jacqueline	1	
IBEFE	Président de la CSEF	BRULL	André	1	
IBEFE	Chargée de mission	MARCHAND	Sophie	1	
IBEFE	Chargée de mission	DERUELLE	Jacqueline		1
IBEFE	Chef de projet	DIEU	Amélie		1
IFAPME	Conseillère en orientation - Psychologue	MATTHYS	Stéphanie		1
IFAPME Liège-Huy	Conseiller Pédagogique	BEENKENS	Benoît	1	
IFAPME Liège-Huy	Chef de projets Ideali - Garantie Jeunesse Département des Actions opérationnelles de la Formation En alternance et tout au long de la vie	URBAIN	Michel	1	
IFAPME Liège-Huy		WILKIN	Jacques	1	
IWEPS	Attachée scientifique	MAINGUET	Christine		1
La Bourrache	Accompagnatrice	MARECHAL	Vinciane	1	
L'acacia		FERIR	Véronique	1	
L'acacia		WILLIQUET		1	
Le Monde des Possibles	Formateur/coordonateur	COCCO	Kevin	1	
L'Ecole l'Envole Flémalle	Assistante sociale	RUIZ GOMEZ	Mélissa	1	
Mission Régionale pour l'Emploi de Liège	Directeur	JANSSENS	Eric	1	
Mission Régionale pour l'Emploi de Liège		CORNESSE	Daniel	1	
Perspectives		BEARZATTO	Nadia	1	
Perspectives		PEIFFER	Sabine	1	

PLAN COHESION SOCIALE LIEGE	Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale	STANGHERLIN	Gregor		1
PROJET FSE TRANSITION - INSERTION	Référente coordinatrice FSE EPA et SVF	HOSSAY	Elodie	1	
PROJET FSE TRANSITION - INSERTION	Référente coordinatrice FSE EPA et SVF	HONGENS	Martine	1	
PROJET FSE TRANSITION - INSERTION		EL CHEMALY	Christelle	1	
Projet FSE Transition - Insertion - l'enseignement spécialisé de Verviers		MARCHAL	Virginie	1	
Projet FSE Transition - Insertion - l'enseignement spécialisé de Verviers		AERTS	Carine	1	
Projet FSE Transition - Irhov Secondaire Liège	Référente coordinatrice pour le FSE	BOVY	Francine	1	
Projet FSE Transition - Irhov Secondaire Liège	Référente coordinatrice pour le FSE	MAGIS	Sabrina	1	
Projet FSE transition- insertion - l'IPESSP de Micheroux		GERARD	Anne	1	
Projet FSE transition- insertion - l'IPESSP de Micheroux		MARIOTTI	Camille	1	
TECHNOBEL		ROUSSEAU	Delphine	1	
Transition Insertion de Ecole	Coordinateur	BOURDOUXH	Didier	1	
Transition Insertion de Ecole	Coordinateur	PIEROT	Guy	1	
UCM	Secrétaire générale	SARETTO	Valérie		1
ULg	Professeur	FAULX	Daniel		1
WORK'INN		MILSTEIN	Arnaud	1	
TOTAUX				51	21
EXCUSES					
AVIQ		NIZET	Benoit	non	
Cabinet de M. Paul Magnette, Ministre-Président de la Wallonie	Conseillère	LESNE	Véronique	non	
CEFO	Consultante externe	ROELANDT	Nancy		
Enseignement de la Province de Liège	Directeur général adjoint	FRANCK	Benoit	non	
FOREM	Responsable des Relations Partenariales	TAPAI	Arpad	non	
IFAPME	Référente IFAPME	GUFFENS	Colette	non	
Membre IBEFE - Enseignement		CLAES	Martine	non	
Membre IBEFE - Enseignement	Chargé de mission	EMBRECHTS	Dominique	non	
Membre IBEFE - LEM INTERIM		LEMAITRE	Jean	non	

Etudes du Forem : « Les jeunes wallons et le marché de l'emploi » (2016)

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

Taux de chômage des jeunes en Wallonie et en Europe

Avant toute chose, quelle que soit la situation conjoncturelle, les jeunes ont tendanciellement plus de difficultés à s'insérer, et d'autant plus de manière durable, sur le marché de l'emploi. Le manque d'expérience ainsi qu'une moins grande maîtrise des techniques de recherche d'emploi étant des facteurs jouant en leur défaveur.

Les périodes de récession économique marquent encore plus de ces effets ce public.

Tendances

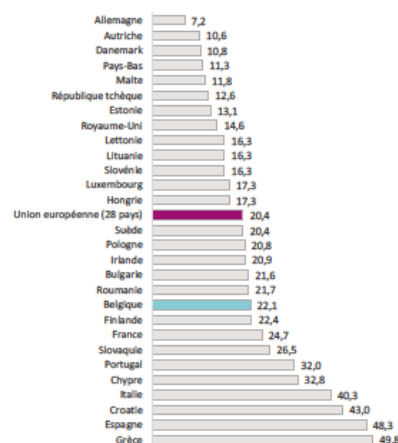
- Le taux de chômage des jeunes en Wallonie reste élevé, même s'il a tendance à baisser.
- Ce taux présente des situations différenciées selon les régions de Belgique...
- ... mais aussi entre les régions d'Europe.

Chiffres clés, source : Eurostat

Taux de chômage 2015	Jeunes	Total
Wallonie	32,2 %	12,0 %
Bruxelles	36,2 %	17,5 %
Flandre	15,2 %	5,2 %
Belgique	22,1 %	8,6 %

La problématique du chômage parmi les jeunes n'est pas propre à la Wallonie. D'importants écarts s'observent entre pays d'Europe.

Taux de chômage des jeunes harmonisé au sein des 28 Etats membres
Source : Eurostat 2015



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

1

LE CHOMAGE DES JEUNES

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

Le chômage des jeunes diminue

Bien que le contexte économique reste incertain, notons – et c'est un fait remarquable – que le chômage des jeunes Wallons diminue depuis 2013.

Comment expliquer cette diminution ?

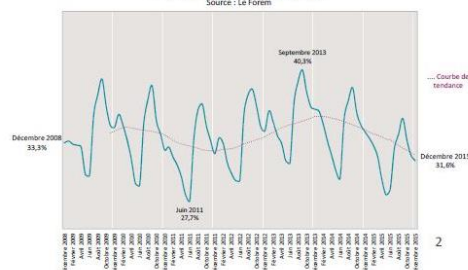
- Embellie conjoncturelle (même si encore fragile) depuis 2013 : une reprise est favorable à l'emploi jeune.
- Reprise de l'activité intérimaire : ce secteur emploie beaucoup de jeunes. Le regain observé en 2014 et 2015 de l'activité intérimaire stimule l'emploi des jeunes.
- Le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits pour la première fois après études tend à diminuer ces dernières années. Ceci traduirait une arrivée plus tardive sur le marché de l'emploi.
- Public ciblé prioritairement : les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé spécifique se traduisant notamment par une accroche rapide. Pointons également la « Garantie pour la jeunesse », le renforcement du plan Activa depuis juillet 2013 au niveau fédéral ainsi que les différentes aides à l'emploi spécifiques à ce public (voir tableau récapitulatif en fin de document).
- Impact des récentes modifications législatives : une part des personnes sanctionnées ou en fins de droits ne reviennent pas s'inscrire au Forem. Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2015 la demande d'allocation d'insertion qui se situe après le stage d'insertion professionnelle doit être introduite avant le 25^{ème} anniversaire (auparavant, c'était avant le 30^{ème} anniversaire). Depuis le 1^{er} septembre 2015, le jeune qui demande les allocations d'insertion en

dessous de l'âge de 21 ans doit être en possession du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou avoir terminé avec succès une formation en alternance. Si une part des jeunes qui n'ont plus accès aux allocations d'insertion restent inscrits dans la demande d'emploi du Forem, certains pourraient ne plus venir s'inscrire au Forem avec le risque de disparaître du « radar » des statistiques.

Tendances

- La demande d'emploi des jeunes est sujette à la saisonnalité : les jeunes s'inscrivent massivement comme demandeur d'emploi entre juin et octobre (avec un pic en septembre) puis incorporent le marché du travail jusqu'en juin de l'année suivante ;
- Si, en 2011, le niveau était revenu à son niveau d'avant-crise, on constate une seconde vague de hausse de la demande d'emploi en 2012 et 2013 ;
- Néanmoins, depuis 2014, une tendance à la baisse semble s'imposer avec un taux de demande d'emploi fin décembre 2015 moindre qu'en décembre 2008 (au début de la crise économique).

Evolution du taux de demande d'emploi (ou taux de chômage administratif) des jeunes âgés de moins de 25 ans en Wallonie
Source : Le Forem



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

2

LE CHOMAGE DES JEUNES

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

Le profil des jeunes demandeurs d'emploi

En moyenne sur l'année 2015, la Wallonie dénombre 48.655 demandeurs d'emploi inoccupés âgés de moins de 25 ans. Ce public représente 20 % de la demande d'emploi de la région.

Tendances

En Wallonie, 43 % des jeunes demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) sont faiblement qualifiés. La Flandre se distingue des deux autres régions par un plus faible pourcentage de jeunes D.E.I. peu qualifiés mais aussi par un pourcentage moindre de jeunes inoccupés de très longue durée (plus de 2 ans). Ainsi, seuls 7 % des jeunes D.E.I. flamands sont faiblement qualifiés et inoccupés depuis plus de 2 ans contre 11 % à Bruxelles et 10 % en Wallonie.

Néanmoins, si l'on considère uniquement les jeunes venus s'inscrire pour la première fois au Forem (les primo-inscrits) en 2015, le pourcentage de jeunes Wallons peu qualifiés descend alors à 24 %. Cette proportion de jeunes primo-inscrits peu qualifiés tend par ailleurs à diminuer au fil des ans alors que la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (31 % des primo-inscrits) a tendance à croître, ce qui vient confirmer un allongement de la durée des études^[1].

^[1] Jeunes étant tout au plus diplômés du secondaire du 2^{ème} degré (les apprentis et les « autres types d'études » ne sont pas repris dans cette définition).

^[2] Pour plus de détails : « Insertion à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2014 » accessible via www.leforem.be

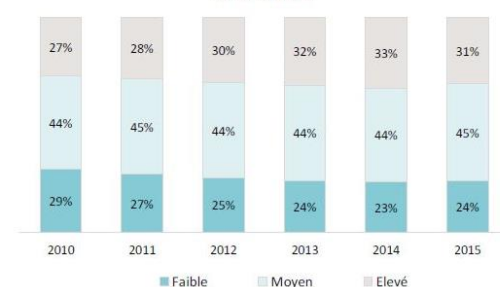


Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

Chiffres clés, sources : Le Forem, Actiris, Vdab

Demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) moyenne 2015	Wallonie	Bruxelles	Flandre
Nombre de D.E.I. < 25 ans	48.655	11.711	46.004
% de faiblement qualifiés ¹	43 %	44 %	40 %
% inoccupés depuis 2 ans et plus	17 %	19 %	11 %
% faiblement qualifiés ET inoccupés depuis plus de 2 ans	10 %	11 %	7 %
Evolution entre 2008 et 2015	- 9 %	- 19 %	+ 32 %

Evolution de la part des primo-inscrits au Forem selon le niveau d'étude
Source : Le Forem



LE CHOMAGE DES JEUNES

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

Divers publics, divers parcours

Le parcours professionnel d'une personne est de moins en moins linéaire/continu. Une carrière est jalonnée de « moments-clés » où alterneront des périodes (plus ou moins longues) passées dans un emploi, des passages (plus ou moins brefs) dans la demande d'emploi, des périodes d'(ré)orientation, de formation(s), etc.

Divers publics concernés par les transitions

- **Les jeunes sortant des études** : importance du diplôme obtenu, personnes souvent peu ou pas expérimentées tant au niveau professionnel qu'en techniques de recherche d'emploi (nécessite un accompagnement particulier).
- **Les personnes ayant perdu un emploi** : divers facteurs jouent : l'âge, l'expérience professionnelle acquise, le secteur d'activité du dernier emploi, etc.
- **Les personnes qui reviennent sur le marché de l'emploi** après une période de retrait volontaire (par ex. femmes rentrantes) ou non (par ex. maladie de longue durée) : réorientation, remise à niveau des techniques de recherche d'emploi, gestion des compétences, périodes de formation, etc.
- **Les travailleurs qui souhaitent changer d'emploi** : pour des raisons « positives » : l'ambition, le salaire, le besoin de découverte et d'apprentissage... ou « négatives » : problèmes hiérarchiques, de reconnaissance ou de mauvaise ambiance au travail.
- **Personnes immigrantes** : connaissance de la langue, de la législation, reconnaissance des diplômes, etc.



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

Contribution des Services Publics de l'Emploi à la « sécurité de carrière »²

- Organiser la transparence du marché du travail.
- Identifier de manière précoce les besoins des personnes en vue de leur (ré)insertion professionnelle et en agissant rapidement auprès des chercheurs d'emploi.
- Identifier les compétences de manière transversale et en favorisant l'acquisition des compétences nécessaires par rapport au marché de l'emploi.
- Assurer l'accompagnement des personnes et le suivi des candidats à l'emploi.
- Apporter un appui aux transitions d'emploi à un emploi.
- Développer des services adaptés et spécifiques pour les publics cibles des transitions vers l'emploi.
- Faire preuve de réactivité et en adaptant les services offerts aux employeurs.
- Mobiliser un nombre important de partenariats.

² The Public employment services contribution to EU 2020- Issues Paper, 2 and 3 December 2010, p. 6.

LES TRANSITIONS VERS L'EMPLOI

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

La qualification est au cœur de l'insertion des jeunes (1/2)

Souvent peu expérimentés, le principal atout pour les jeunes (d'autant plus s'ils sortent des études) reste le diplôme en poche. Ainsi, sans surprise, le taux de chômage diminue dès que le niveau de qualification augmente.

Chiffres clés - Source : SPF Economie - EFT

Taux de chômage 2015 par niveau études et âge				
	Moins de 25 ans		Total	
Niveau d'études	Wallonie	Belgique	Wallonie	Belgique
Faible	48,8%	40,0%	22,3%	17,0%
Moyen	27,8%	18,9%	12,8%	8,7%
Elevé	21,8%	14,7%	5,7%	4,6%
Total	32,2%	22,1%	12,0%	8,6%

Ceci ne signifie toutefois pas qu'une personne peu ou pas qualifiée ne connaîtra pas une transition vers un emploi « durable » mais que cette transition passera sans doute par un série d'étapes où la mise en contact avec le monde professionnelle (stages, contrats intérimaires, formation, etc.) lui permettront d'acquérir les compétences techniques et les comportements professionnels attendus.

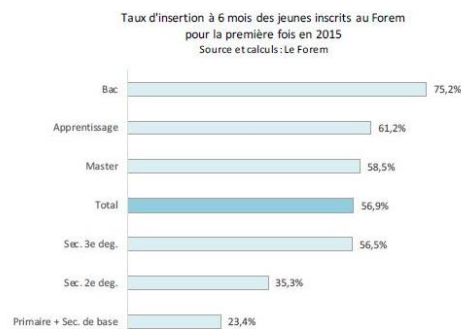


Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

Certaines filières préparent mieux à l'emploi

Les difficultés rencontrées par les jeunes sont à relativiser selon les niveaux d'études. Si globalement, les jeunes les moins qualifiés éprouvent le plus de difficultés pour s'insérer rapidement sur le marché du travail, il y a toutefois une exception en ce qui concerne les études qui préparent à l'exercice d'un métier, soit les études de types techniques, professionnelles ou encore l'apprentissage. Ces filières constituant un atout certain pour décrocher un emploi.

Les meilleurs taux d'insertion à 6 mois sont le bac (75 %), l'apprentissage (61 %), le master (59 %).



LES TRANSITIONS VERS L'EMPLOI

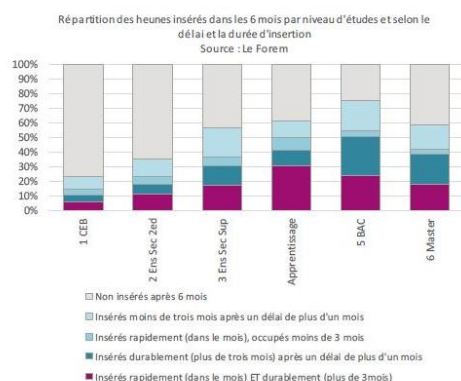
5

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

La qualification est au cœur de l'insertion des jeunes (2/2)

Les diplômés du Bachelor et de l'apprentissage connaissent une meilleure insertion dans les 6 premiers mois suivant leur inscription au Forem car ces études encouragent le rapprochement entre les études et le monde du travail via des stages. Les diplômés du Master s'insèrent traditionnellement plus lentement mais leur taux d'insertion est supérieur aux niveaux d'études plus faibles.



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

L'option choisie joue un rôle important dans l'insertion après les études.

Les métiers en demande connaissent logiquement une insertion plus importante : cuisinier, infirmier, pharmacien, carrossier, boucher, chauffagiste, ingénieur. De surcroît, les options liées à des secteurs qui recrutent beaucoup en Wallonie connaissent également des taux d'insertion supérieurs à la moyenne : Horeca, secteur pharmaceutique, enseignement, administration.

Options d'études avec un taux d'insertion élevé par rapport au niveau d'études Source : Le Forem	
SEC. 3EME/4EME DEGRE PROFESSIONNEL	SECONDAIRE 3EME DEGRE TECHNIQUE
Puériculture (3ème D et Prof. compl.)	Métiers de la prévention et de la sécurité
Chauffage central, climatisation et isolation	Hôtellerie restauration
Infirmier hospitalier breveté	Mécanique, usinage & commandes numériques
APPRENTISSAGE	
Mécanique & électroméca garage auto	
Boucherie/charcuterie	
Carrosserie & peinture	
BAC	MASTER
Instituteur primaire	Ingénieur industriel
AESI Education physique et corporelle	Philologie romane
AESI Littérature française	Sciences pharmaceutiques
AESI Sciences mathématiques	Criminologie
AESI Sciences humaines	Sciences de l'éducation, pédagogie, psychopédagogie
AESI Langues modernes	Relations publiques
AESI Sciences intégrées	

Note : options avec un taux d'insertion supérieur à la moyenne + 1 écart type

LES TRANSITIONS VERS L'EMPLOI

6

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

L'insertion à l'emploi des jeunes

Le suivi des jeunes inscrits dans la demande d'emploi au Forem montre que globalement, plus d'un jeune demandeur d'emploi sur deux connaît l'emploi dans l'année suivant la date d'inscription/réinscription, 16 % la formation et moins de 2 % une reprise d'études.

Parmi les facteurs étudiés, ceux qui paraissent influencer le plus les sorties à l'emploi des jeunes à 12 mois sont :

- le fait d'être détenteur d'un master ou d'un bachelor ;
- de pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle ;
- d'être nouvellement inscrits dans l'année.

C'est auprès des DEI âgés de 21 à 24 ans que le taux de sortie à l'emploi est le plus élevé (56 % contre respectivement 51 % pour 25 à 29 ans et 49 % chez les moins de 21 ans).

On constate également que l'immobilité professionnelle engendre l'immobilité au sein des catégories administratives et que le mouvement favorise le mouvement.



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

7

Les freins à l'emploi des jeunes

Afin de cerner certains facteurs pouvant s'avérer « bloquant » pour la mise à l'emploi, une enquête a été réalisée auprès des conseillers-référents du Forem qui sont quotidiennement en contact avec ce public.

D'après ces derniers, quatre jeunes demandeurs d'emploi suivis par le Forem sur dix peuvent être qualifiés d'« éloignés de l'emploi ». Un quart des jeunes semblent « très proches de l'emploi ».

Les freins à l'emploi les plus souvent cités sont :

- le manque d'expérience professionnelle ;
- les lacunes en méthode de recherche d'emploi ;
- un niveau d'études insuffisant ;
- des problèmes de mobilité.

Deux profils paraissent particulièrement plus problématiques :

- Les jeunes confrontés à un contexte difficile en lien notamment à la situation matérielle et ou familiale, des problèmes judiciaires, des problèmes de logement, la disponibilité, la mobilité.
- Les personnes « très éloignées de l'emploi » présentant un nombre de facteurs surreprésentés relevant de la santé mentale, des aptitudes intellectuelles, du niveau d'études, de compétences sociales et d'attitudes dans la recherche d'emploi.

LES TRANSITIONS VERS L'EMPLOI

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

NEET : jeunes sans formation ni emploi

A la fin des années 1980 au Royaume-Uni, la plupart des jeunes de 16 à 18 ans ont été privés d'allocations de chômage en raison de l'évolution des politiques en la matière. Il en a découlé le besoin d'un indicateur qui permettrait de cerner les jeunes n'étant ni à l'emploi, ni aux études ni en formation. Le concept a attiré l'attention des décideurs de l'Union européenne comme un indicateur utile pour mesurer la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail dans le cadre des lignes directrices pour l'emploi 2020 en Europe³.

Le taux de NEET, c'est-à-dire le pourcentage de la population du groupe d'âge 15-24 ans, qui n'est ni à l'emploi ni impliqué dans des études ou une formation, est d'ailleurs le principal indicateur choisi pour monitorer l'implémentation des plans nationaux « Garantie Jeunesse » au sein des Etats membres de l'Union européenne⁴.

Cet indicateur cerne une population de nature hétérogène. A cet égard, une analyse d'Eurofound identifie 5 principaux sous-groupes :

- les « chômeurs au sens conventionnel », c'est la part la plus large ;
- les personnes non disponibles sur le marché de l'emploi en raison d'une maladie, d'un handicap, ou de la prise en charge d'un proche ;
- les personnes « désengagées » c'est-à-dire ne cherchant pas d'emploi ou à étudier, et n'y étant pas contraintes (en ce compris les jeunes « découragés » par le travail et les jeunes engagés dans des modes de vie marginaux) ;

³ European Commission, « Youth neither in employment nor education and training (NEET). Presentation of data for the 27 Member States », Brussels, 2010.

⁴ EMCO indicator group, septembre 2014.

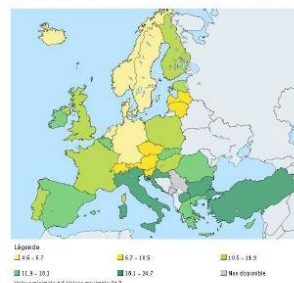


Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

- les « chercheurs d'opportunités » c'est-à-dire des personnes qui bien que cherchant activement un emploi (ou une formation), se réservent pour une opportunité qu'elles jugent digne de leurs compétences ou de leur statut ;
- les NEET « volontaires », qu'ils voyagent ou soient engagés de manière constructive dans d'autres activités telles que l'art ou l'auto-apprentissage.

Chiffres clés - Source : Eurostat - EFT

- Nombre de NEET en Europe : 7,5 millions jeunes de moins de 25 ans⁵
- Le taux de NEET 2015 (UE28) : 12 %
- Importantes variations d'un Etat membre à l'autre : de 5 % à 25 %.



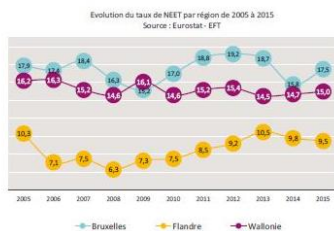
LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

JUILLET 2016

NEET : estimation en Belgique et Wallonie

En Belgique, Eurostat estime cette population à plus de 160.000 jeunes (<25 ans). En Wallonie, ils seraient environ 66.500⁶. Le taux de NEET rapporte ces personnes à la population de référence (souvent les 15-24 ans). En 2015, il est de 15 % en Wallonie et se situe entre celui de Bruxelles (17,5 %) et de Flandre (9,5 %).

Les provinces francophones, mis à part le Luxembourg et le Brabant wallon, présentent un taux supérieur à la moyenne nationale. En Wallonie, c'est dans le Hainaut (18,3 %) et Liège (15,6 %) que ce taux est le plus élevé. Notons qu'en dix ans, ce taux a reculé dans l'ensemble des régions et provinces du pays, exception faite, en ce qui concerne la partie francophone, à Liège (+ 0,8 p.p.).



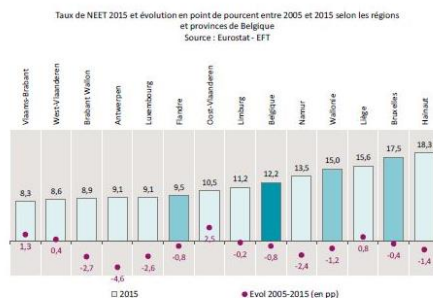
⁶ Source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium, Enquête sur les forces de travail - 2015.



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

Chiffres clés – Source : Eurostat et Direction générale Statistique

- Estimation : 160.000 NEET en Belgique, en Wallonie : 66.500 NEET.
- Le taux de NEET en Belgique est de 12,2 % : 17,5 % à Bruxelles, 15,0 % en Wallonie et 9,5 % en Flandre.
- En Wallonie, le Hainaut (18,3 %) et Liège (15,6 %) présentent les taux les plus élevés.



LES JEUNES SANS EMPLOI NI FORMATION

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

AOÛT 2016

Les aides à l'emploi pour les jeunes

Plusieurs aides à l'emploi et initiatives, cumulables ou non, sont mises en place afin de mettre les jeunes en contact direct avec le milieu professionnel et faciliter leur insertion durable sur le marché du travail.

Le schéma ci-contre offre un aperçu des principales mesures existantes. Celles-ci sont détaillées aux pages suivantes.

- Aides à l'emploi principalement sous forme de réduction de cotisation ou d'activation des allocations ;
- Plan régional de la garantie jeunesse sur recommandation européenne ;
- Mesures d'insertions qui permettent une mise en contact directe du milieu professionnel.

D'autres aides non spécifiques aux jeunes peuvent être pointées, notamment la mesure SINE (subside à l'engagement dans des entreprises à finalité sociale) et la mesure APE (subsidies à l'engagement dans le secteur non-marchand). Pour ces deux mesures, ce sont les conditions de durée d'inoccupation et/ou de niveau d'études qui sont prises en compte.

Pour connaître les formalités nécessaires pour accéder à ces différentes mesures nous invitons le lecteur à consulter le site www.leforem.be.



LES AIDES A L'EMPLOI



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

10

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

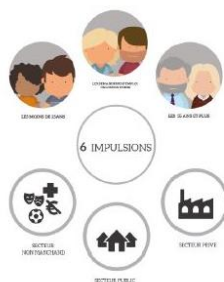
AOÛT 2016

La réforme des aides à l'emploi

A partir du **1er janvier 2017**, le paysage des aides à l'emploi wallonnes va être modifié. Après plusieurs mois de concertation, les partenaires sociaux et le Gouvernement wallon se sont accordés sur la mise en œuvre d'une importante réforme des aides à l'emploi.

Cette réforme remet à plat toutes les aides régionales existantes en y intégrant les nouvelles matières héritées de la 6^{ème} réforme de l'État.

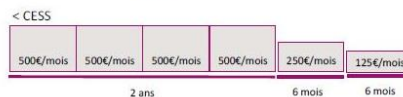
Trois publics ont été identifiés comme prioritaires : **les jeunes de moins de 25 ans**, les personnes de 55 ans et plus et les demandeurs d'emploi de longue durée.



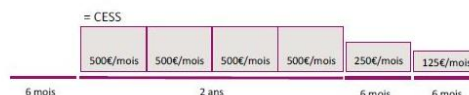
Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

En ce qui concerne les moins de 25 ans :

Les jeunes les moins qualifiés (sans CESS) pourront bénéficier de l'activation d'une aide étalée sur 3 ans, d'un montant de 500 € par mois les deux premières années et, lors de la 3^{ème} année, de 250 € les 6 premiers mois et 125 euros le 6 derniers.



Les jeunes moyennement qualifiés (détenteurs du CESS) pourront entrer dans ce dispositif après 6 mois de recherches d'emploi infructueuses.



A ces incitatifs vient s'ajouter le **contrat d'insertion**. Selon le « Pacte pour l'emploi et la formation », ce contrat vise à offrir « une première vraie expérience professionnelle à chaque jeune qui, 18 mois après la sortie de l'école et malgré sa détermination, présente des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Il prendra la forme d'un contrat de travail de 12 mois, rétribué aux conditions en vigueur dans le secteur concerné, soit dans le secteur privé, soit dans le monde associatif, soit dans les services publics ». Le montant du contrat d'insertion s'élèvera à maximum 700 € par mois pendant toute la durée du contrat d'insertion pour l'entreprise qui engage. Quant au jeune, il est également prévu qu'il puisse bénéficier d'un accompagnement.

LES AIDES À L'EMPLOI

11

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

AOÛT 2016

Les outils d'insertion à disposition des jeunes

Le stage de transition professionnelle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans qui effectuent leur stage d'insertion professionnelle (depuis 6 mois minimum et 12 mois maximum avec un CESS maximum).

Il offre l'opportunité aux jeunes d'acquérir une première expérience par le biais d'un stage réalisé en milieu professionnel et incluant une partie formative. Pour en savoir plus :

<https://www.leforem.be/particuliers/stage-de-transition-professionnelle.html>

D'autres outils sont également à disposition des jeunes demandeurs d'emploi. Ceux-ci offrent la possibilité aux demandeurs d'emploi (quel que soit leur âge) de choisir une orientation professionnelle ou de se former. Il s'agit notamment des « essais métiers », de la mise en situation professionnelle (MISIP), et bien sûr de la formation alternée.

Pour en savoir plus :

<https://www.leforem.be/particuliers/tester-un-metier.html>

<https://www.leforem.be/particuliers/tester-metier-mise-en-situation-professionnelle.html>



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

LES OUTILS D'INSERTION

12

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

AOÛT 2016

La Garantie pour la jeunesse, un engagement Européen des Etats membres

La « garantie pour la jeunesse » est une initiative qui vise à lutter contre le chômage des jeunes en proposant à tous les jeunes de moins de 25 ans, qu'ils soient inscrits au chômage ou non, une offre de qualité, dans les 4 mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi.

Cette offre doit consister en un emploi, un apprentissage, une formation professionnelle ou une reprise d'études et être adaptée aux besoins et à la situation de chacun.

La création et la mise en place de la garantie pour la jeunesse nécessitent une étroite coopération entre les principaux intervenants : pouvoirs publics, services pour l'emploi, conseillers d'orientation, établissements d'enseignement et de formation, services d'aide aux jeunes, entreprises, employeurs, syndicats, etc.

En Wallonie, sont concernés les jeunes de 18 à 25 ans, et ceux de 15 à 18 ans dans le cadre de la collaboration avec l'enseignement.

Un plan d'action commun entre les SPE belges via Synerjob

Approuvé par le Gouvernement wallon en décembre 2013, le plan wallon comporte 9 portes d'entrées pour répondre aux problématiques :

- S'outiller pour mieux comprendre et mieux prendre en charge les jeunes ;
- Adapter le processus d'accompagnement à l'emploi et dans la formation ;
- Lutter contre le décrochage des jeunes en formation ;
- Développer l'identification des compétences ;
- Intensifier les liens avec l'entreprise ;
- Développer des liens avec l'école ;
- Favoriser la transition à l'emploi ;
- Développer des actions visant l'accroche et le retour des NEETs sur le marché de l'emploi ;
- Développer l'esprit d'entreprendre.



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

13

LA GARANTIE POUR LA JEUNESSE

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

AOÛT 2016

Lectures conseillées...

Au-delà des indicateurs de chiffres clés et tendances présentés ci-dessus, plusieurs analyses du service de l'analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem sont réalisées afin de mieux cerner ce public.

Chaque mois, les derniers chiffres de la demande d'emploi en Wallonie sont diffusés via le site internet du Forem. Ces chiffres peuvent être ventilés à un niveau territorial très fin allant de l'ensemble de la région à la commune de résidence des demandeurs d'emploi. Ils sont disponibles selon la catégorie des demandeurs d'emploi, l'âge, le niveau d'étude, la durée d'inoccupation, la branche d'activité, la nationalité (Belge, UE non Belge, non UE) mais également au niveau du taux de demande d'emploi (ou taux de chômage), taux d'emploi et indicateur de demande d'emploi : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/demande-emploi.html>

Chaque année le Forem publie en septembre, une étude détaillée qui analyse le parcours des jeunes inscrits à la sortie des études et calcul leur taux d'insertion à l'emploi endéans les 6 mois après leur inscription au Forem. Le délai d'insertion et d'occupation y sont également décrits. Ces indicateurs y sont présentés en fonction de leur niveau d'études et options suivies durant leur parcours scolaire. <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses-etudes-specifiques.html>

La publication « L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons : que sont devenus les inscrits de 2008 ? » a pour objectif d'analyser le parcours des jeunes inscrits pour la première fois en 2008 sur trois ans. Leur profil ainsi que 6 parcours types y sont présentés : https://www.leforem.be/MungeoBlogs/163/635/20130223_jeunes_analyse_cohorte_2008_2011_vfin_ale.pdf

La publication « Garantie pour la jeunesse : publics potentiels, parcours et insertion » s'intéresse plus particulièrement aux NEET. L'analyse se structure en trois parties : la notion de NEET (définition et estimation des volumes en Belgique et en Wallonie), l'insertion des jeunes après 4, 6 et 12 mois, les causes d'éloignement de l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi wallon : https://www.leforem.be/MungeoBlogs/658/951/201510_garantie_jeunesse_2015_Final.pdf

La plateforme Horizons emploi du Forem, bien que ne s'adressant pas exclusivement aux jeunes, regroupe une analyse détaillée de l'ensemble des secteurs et des métiers en faisant un lien avec les formations et offres d'emploi qui s'y rapportent. Plusieurs courtes vidéos présentant les secteurs et métiers sont accessibles directement en ligne : <https://www.leforem.be/HE/former/horizonsemploi-index.html>

Cette liste n'est pas exhaustive. L'ensemble des publications réalisées par le service de l'analyse du marché de l'emploi et de la formation du Forem sont accessibles via la rubrique : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses-du-marche-de-l-emploi.html>

Sites conseillés

<http://jeunes.leforem.be/accueil>

http://gouvernement.wallonie.be/sites/default/files/nodes/story/8442_synthesereformedesaidesaemploi.pdf

<http://gouvernement.wallonie.be/sites/default/files/nodes/story/8978-pacteemploiformation.pdf>



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

14

LECTURES CONSEILLEES

LES JEUNES WALLONS ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

AOÛT 2016

Le Forem – Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Les jeunes Wallons et le marché de l'emploi

Août 2016

Boulevard Tirou, 104
6000 Charleroi
www.leforem.be

Cette étude a été réalisée par le service :
Service de Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi du Forem

Rédaction :
Fabienne Debecker, Jean-Marc Manfron,
Jean-François Marchal, Sandra Pfoest

Supervision et coordination :
Jean-Marc Manfron

Mise en page et conception graphique :
Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

Editeur responsable :
Marie-Kristine Vanboeckstal



Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi (AMEF)

15

Document disponible via le lien suivant :

https://www.leforem.be/MungoBlobs/831/999/20160805_Fiches_Jeunes_et_le_MDE_mise_a_jour_annee2015.pdf



Instance Bassin EFE de Liège

Quai Banning, 4 à 4000 Liège
04/229.11.91.

<http://www.bassinefe-liege.be/>